

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2010-07

Etude sur la croissance partagée au Sénégal, 2001-2005

Sandrine MESPLE-SOMPS
Anne-Sophie ROBILLIARD

UMR DIAL 225

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris Cedex 16 • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45

• 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51

E-mail : dial@dial.prd.fr • Site : www.dial.prd.fr

ETUDE SUR LA CROISSANCE PARTAGEE AU SENEGAL, 2001-2005¹

Sandrine Mesplé-Somps
IRD, UMR 225 DIAL, Université Paris Dauphine
mesple@dial.prd.fr

Anne-Sophie Robilliard
IRD, UMR 225 DIAL, Université Paris Dauphine
robilliard@dial.prd.fr

Document de travail UMR DIAL

Juillet 2010

Résumé

L'objet de cette étude est de dresser un bilan des performances économiques et sociales du Sénégal durant la première période de la présidence Wade (2001 à 2006). Plus particulièrement, on s'interroge sur l'efficacité de la stratégie de croissance accélérée (SCA) - fortement défendue par les autorités sénégalaises- à lutter contre la pauvreté. Après un diagnostic sur les fondements de la croissance macro-économique au Sénégal, cette étude examine les évolutions de l'emploi et de plusieurs indicateurs sociaux de développement. Nous montrons tout d'abord que les performances de croissance ont été bien en deçà des objectifs fixés par la SCA. Malgré la volonté des autorités à promouvoir l'investissement privé, les changements structurels des fondements de la croissance macroéconomique souhaités ne sont pas observés et la croissance reste fortement tributaire des fonds publics et, partant, de l'aide internationale, comme durant la période post-dévaluation (1994-2001). Ensuite, l'étude montre que les secteurs cibles de la SCA ne participent qu'assez marginalement à la création d'emplois de ces dernières années. Par contre, en matière de développement social (mesuré par les raccordements à l'eau, l'électricité et la scolarisation des enfants), on note des augmentations assez importantes des niveaux moyens à l'échelle nationale. Ces progrès sont à mettre au compte des politiques de développement social soutenues par le document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP). Cependant, les améliorations des indicateurs sociaux des ménages pauvres comme des classes moyennes, notamment en milieu rural, bien que réelles ne permettent pas une réduction significative du dualisme ville/campagne.

Mots clés : Sénégal, croissance, pauvreté, inégalité.

Abstract

The objective of this study is to take stock of the economic and social achievements of Senegal during the first part of president Wade's term of office (2001 to 2006). More specifically, we examine the efficiency of the "Accelerated Growth Strategy" (Stratégie de Croissance Accélérée in French or SCA) in the fight against poverty. We start by an analysis of the macroeconomic foundations of growth in Senegal and then examine the evolution of labor market and social indicators over the period under study. We show that growth achievements did not meet the targets set by the SCA. Despite the willingness of the government to promote private investment, the structural change of the macroeconomic foundations of growth was not achieved and growth appears to be still highly dependent on public investment, and, as a result, of foreign aid. We also show that the sectors targeted by the SCA only contributed marginally to the growth of employment. On the other hand, in terms of social development (measured by water access, rural electrification and schooling) progress appears to be significant at the national level and should be attributed to the sustained efforts in social development as promoted by the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP). The progress made, however, was not sufficient to significantly reduce the rural/urban gap.

Key words : Senegal, growth, poverty, inequality.

JEL Classification : O4, O55, D31

¹ Etude effectuée en 2009 pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères. Nous remercions Mayacine Camara de la CSLP et Latif Armel Dramani de l'ANSD de nous avoir aidées dans la rédaction de ce rapport.

Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Revue de littérature	6
3.	Macroéconomie de la croissance 1996-2007.....	9
3.1	Des performances de croissance positives et stables mais en deçà des objectifs fixés par la SCA. 9	
3.2	Analyse des contributions à la croissance économique.....	10
3.3	Tendance de long terme de l'agriculture	14
4.	Evolution de l'offre de travail et de l'emploi 2001-2005	16
4.1	La population sénégalaise	17
4.2	L'offre de travail : saisonnalité, migrations et mobilités.....	20
4.3	Taux d'activité, taux d'occupation et taux chômage	24
4.4	Les caractéristiques de l'emploi : le poids variable de l'activité agricole.....	27
5.	Evolution des inégalités de niveaux de vie et des indicateurs sociaux de développement, 2001-2005.....	33
5.1	Evolution des écarts de niveaux de vie par milieu de résidence, qualification et activité des chefs de ménage	33
5.2	Evolution d'indicateurs sociaux du développement 2001-2005.....	36
6.	Conclusion	43
7.	Annexes	47
7.1	– Comptabilité nationale, 1996-2007, ANSD.....	48
7.2	– Indicateurs de niveaux de vie sociaux 2001-2005.....	50

Liste des Tableaux

Tableau 1 – Taux de pauvreté et indice de Gini, 1994-95 – 2001-02 ⁽¹⁾	7
Tableau 2 – Contribution à la croissance, 1996-2005 (Ressources).....	12
Tableau 3 – Contribution à la croissance, 1996-2006 (Emplois).	13
Tableau 4 – Structure et croissance démographique	17
Tableau 5 – Répartition de la population selon le milieu de résidence.....	18
Tableau 6 – Evolution de l'éducation des individus âgés de 15 à 64 ans.....	19
Tableau 7 – Evolution du statut d'activité 2001-2005	22
Tableau 8 – Indicateurs de l'emploi	22
Tableau 9 – Matrice de transition activités.....	24
Tableau 10 – Indicateurs de l'emploi par âge, sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation.....	25
Tableau 11 – Proportion d'étudiants dans la population en âge de travailler selon le niveau d'enseignement atteint.....	26
Tableau 12 – Indicateurs du marché du travail par région	26
Tableau 13 – Répartition des actifs occupés par secteur d'activité.....	27
Tableau 14 – Emploi par secteur	30
Tableau 15 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi et de la valeur ajoutée sur la période 2001-2005	31
Tableau 16 – Evolution de la productivité de l'emploi par secteur sur la période 2001-2005	32
Tableau 17 – Inégalité et écarts de niveau moyen de consommation par tête selon milieu de résidence, la région, le niveau d'éducation du chef de ménage et la branche d'activité, 2001-2005. 35	
Tableau 18 – Indicateurs sociaux de développement, 2001-2005.....	37
Tableau 19 – Taux de croissance moyen annuel des indicateurs sociaux de développement, 2001-2005.....	38

Liste des Figures

Figure 1 – Taux de croissance du PIB, de la Valeur ajoutée agricole et du PIB non agricole, 1997-2007	10
Figure 2 – Productions agricoles industrielles, Sénégal 1990-2006 (tonnes)	13
Figure 3 – Surfaces par culture, Sénégal 1990-2007 (% surfaces totales cultivées)	15
Figure 4 – Rendements des cultures d’arachide et de céréales, Sénégal 1961-2007 (tonnes/ hectares)	15
Figure 5 – Equilibre hommes-femmes dans la population en âge de travailler.....	18
Figure 6 – Education par cohorte et par sexe en 2005	20
Figure 7– Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de l’emploi	23
Figure 8 – Répartition des actifs occupés par secteur d’activité.....	28
Figure 9 – Courbes cumulées de consommation par tête, 2001, 2005.	36
Figure 10 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Sénégal.	39
Figure 11 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Dakar.	40
Figure 12 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Autres villes.	41
Figure 13 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Rural.	42

Introduction

Poursuivant son programme de lutte contre la pauvreté entamé en 2001 (DSRP I), le gouvernement sénégalais a, depuis 2006, renouvelé ses engagements à travers l'élaboration d'un second document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP II). Comme dans le premier programme, l'essentiel du dispositif repose sur la stratégie de croissance accélérée (SCA). Cette stratégie, initiée en 2004 en coordination avec le secteur privé local, la société civile et les bailleurs de fonds, a pour principal objectif l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers l'accélération de la croissance économique. En effet, bien que la croissance économique soit positive et soutenue depuis 1994, elle serait insuffisante pour lutter efficacement contre la pauvreté. La SCA s'appuie sur l'hypothèse que cette insuffisance serait due au fait que le Sénégal souffre de problèmes de compétitivité structurelle - dus à une insuffisance d'infrastructures, des coûts des facteurs élevés, que la dévaluation de 1994 n'a pas suffi à résorber - et d'un climat des affaires qui ne permet pas de faire décoller significativement les investissements dans le pays.

La SCA vise à « Accélérer la croissance, en améliorant qualitativement sa structure pour la rendre plus efficace dans la lutte contre la pauvreté, et en diversifiant ses sources pour la sécuriser et la pérenniser » (Primature, 2007, p. 4). L'objectif est « d'installer le Sénégal dans le camp des pays émergents en portant sur la longue période le taux de croissance à 7-8% » (Primature, 2007, p. 4), soit un doublement du PIB sur 10 ans et du PIB par habitant sur 15 ans. La Stratégie de Croissance Accélérée est « avant tout un cadre de mise en cohérence des politiques et programmes sectoriels. En particulier elle opérationnalise le premier axe stratégique du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), à savoir « la création de richesse » » (Primature, 2007, p. 5).

La SCA s'appuie sur deux composantes essentielles :

- 1- la mise en place d'un environnement de classe internationale ;
- 2- l'identification et la promotion de grappes porteuses de croissance.

La première composante a pour objectif d'améliorer l'environnement des affaires de l'ensemble des agents économiques, nationaux et étrangers. Ce processus, entamé depuis le milieu des années 80, a connu une accélération à partir des années 2000 avec la création de l'APIX (Agence nationale chargée de la Promotion des Investissements et des Grands Travaux), les réformes du code des impôts, l'adoption d'un nouveau code des investissements et le réaménagement du statut de l'entreprise franche d'exportation, la mise en place d'un dispositif d'appui au secteur privé,...

La deuxième composante de la démarche repose sur la notion de grappe qui peut être défini comme « un pôle intégré de compétitivité structuré autour d'entreprises d'un secteur donné en contact avec les marchés, ainsi que de toutes les activités contribuant au renforcement de leur compétitivité et bénéficiant d'une solide infrastructure économique ». La grappe dépasse donc les concepts classiques de secteur (de la comptabilité nationale) et de filière. Un ensemble de grappes porteuses de croissance et d'emplois, susceptibles de servir de locomotives à l'économie est sélectionné sur la base de critères précis : potentiel de croissance, de création de valeur ajoutée, de création d'emplois, d'exportation. Ces critères ont conduit à la sélection suivante :

- 1- Agriculture-Agrobusiness ;

- 2- Technologie de l'Information et de la Communication ;
- 3- Tourisme, Industrie culturelles et Artisanat d'Art ;
- 4- Textile confection ;
- 5- Produit de la Mer et Aquaculture. » (Primature, 2007, p. 6).

Le rôle de l'Etat est défini de la manière suivante : « L'Etat ne se réengagera pas dans le secteur productif mais il jouera un rôle de stratège. Il indique les orientations stratégiques, améliore progressivement l'environnement des affaires. Il investit dans l'infrastructure des grappes: infrastructures physiques de base, éducation, formation professionnelle, recherche, développement des capacités institutionnelles. Il appuie de façon ciblée les démarches entrepreneuriales initiées par des entreprises leaders qui investissent pour saisir des opportunités. » (Primature, 2007, p. 7).

Cette étude vise à analyser dans quelle mesure la SCA peut répondre aux objectifs de réduction de la pauvreté tels que définis dans le DSRP II du Sénégal. On s'attachera à répondre à cette question d'une part à travers l'analyse de l'évolution de l'emploi sur la période 2001-2005, du contenu en emploi de la croissance passée et des éléments affichés de la stratégie de croissance accélérée et d'autre part, à travers l'analyse de l'évolution de plusieurs indicateurs non monétaires.

La focalisation sur la question de l'emploi se justifie de plusieurs manières. Premièrement, la création d'emploi est une des manifestations directes de la stratégie de croissance susceptible d'avoir un impact sur les revenus des ménages et donc sur la pauvreté. La seconde raison tient au contexte démographique du Sénégal. La combinaison d'une pression démographique forte et l'arrivée d'une cohorte de jeunes sur le marché du travail est en effet porteuse de tensions pour le pays. Il convient en particulier d'établir si les opportunités de développement des secteurs d'activités autres que l'agriculture sont suffisantes pour pouvoir absorber les jeunes qui viennent se rajouter au marché du travail dans les zones rurales et urbaines. Enfin, les données d'enquêtes disponibles à ce jour ne permettent pas de traiter de manière satisfaisante la question de l'évolution de la pauvreté. Les données sur la consommation des ménages collectées sur la période d'analyse par enquête statistique ne permettent en effet pas de construire des indicateurs de pauvreté et de distribution des revenus comparables dans le temps. Les méthodes de collecte sont en effet très différentes d'une enquête à l'autre et l'on a notamment des raisons de penser que l'autoconsommation est très largement sous estimée dans l'une des deux enquêtes (voir encadré 1). On a néanmoins choisi de faire l'hypothèse que les données de consommation collectées chaque année permettent de classer les ménages les uns par rapport aux autres au sein de chaque enquête.

Encadré 1 : Présentation des données

Les enquêtes ESAM II de 2001 et ESPS de 2005 ont collecté notamment des informations sur les niveaux de consommation (dépenses et autoconsommation), sur le statut d'activité des membres des ménages enquêtés, sur leur niveau d'éducation et sur des indicateurs de niveaux de confort du logement.

En 2001/2002, dans le cadre de l'ESAM II, 6 600 ménages ont été enquêtés. La collecte a été réalisée en deux passages séparés de 8 mois : juin, juillet et août 2001 pour le premier passage et février, mars et avril 2002 pour le second.

L'ESPS n'a fait l'objet que d'un passage qui s'est déroulé sur 3 mois entre janvier et mars 2006. 13 565 ménages ont été enquêtés.

Sur un certain nombre de domaines, les deux questionnaires sont relativement similaires grâce notamment à l'utilisation du Questionnaire Unifiée des Indicateurs de Développement (QUID) qui permet de collecter des informations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, des possessions des ménages, des caractéristiques du logement.

Les modes de collecte diffèrent en revanche concernant la consommation des ménages. Les données de l'ESAM II ont en effet été collectées à deux dates différentes et les consommations alimentaires ont fait l'objet de pesées. Dans l'ESPS, la consommation des ménages n'a fait l'objet que d'un passage et l'autoconsommation a été renseignée par 3 questions portant sur l'estimation de la valeur des produits autoconsommés au cours des 12 derniers mois, en distinguant les produits agricoles de ceux de la pêche et de ceux de l'élevage. Ce mode de collecte est susceptible de conduire à une sous-estimation de l'autoconsommation alors que celle-ci représente une part non négligeable de la consommation des ménages agricoles.

Le diagnostic s'appuiera donc sur l'analyse de plusieurs éléments. Après une revue des études consacrées à la question de la croissance et de son impact sur la pauvreté au Sénégal, on s'attachera à décrire les évolutions les plus récentes en matière de croissance économique à partir de l'analyse des données de comptabilité nationale disponibles. Ce diagnostic sera suivi d'une analyse de la structure de l'offre de travail et de l'emploi et de son évolution au cours de la période 2001-2005. La dernière section mobilisera des méthodes d'analyses micro-économiques afin d'étudier l'évolution de plusieurs indicateurs non monétaires relatifs à l'éducation, l'accès à l'eau courante et à l'électricité.

1. Revue de littérature

A notre connaissance, trois études ont analysé la croissance économique au Sénégal et ses effets sur la pauvreté et l'emploi (Azam, 2007 ; Banque mondiale, 2007 ; Mesplé-Somps, 2007). Toutes trois portent sur la période 1994 - 2002. Durant cette période, au lendemain de la dévaluation du FCFA, le Sénégal a bénéficié d'une croissance économique de l'ordre de 6 % par an, soit une augmentation moyenne du PIB par tête de 2,3 % par an en F CFA

constants³. Bien que cela se soit accompagné d'une baisse de l'incidence de la pauvreté de 10 points de pourcentage (Tableau 1), l'ensemble des indicateurs de pauvreté sont restés à des niveaux très élevés que ce soit en milieu urbain ou rural. En 2001-2002, le pourcentage de personnes ayant un niveau de consommation inférieur au seuil de pauvreté était de l'ordre de 50 % en ville, 65 % en milieu rural, soit 57 % en moyenne sur l'ensemble du territoire.

Tableau 1 – Taux de pauvreté et indice de Gini, 1994-95 – 2001-02 ⁽¹⁾

	1994-95				2001-02			
	National	Dakar	Urbain	Rural	National	Dakar	Urbain	Rural
P0 ⁽²⁾	67,8	56,4	70,7	70,9	57,1	42,0	50,1	65,2
P1 ⁽³⁾	23,5	17,7	24,4	25,3	18,3	12,0	16,1	21,4
P2 ⁽⁴⁾	10,6	7,4	10,8	11,7	7,9	4,7	6,9	9,4
Gini ⁽⁵⁾	41,3	38,0	35,5	30,6	41,3	38,1	33,9	29,7

Sources : ESAM I, ESAM II, DPS (2005)

(1) Ces indicateurs de pauvreté sont calculés sur la base d'une ligne de pauvreté officielle définie comme une estimation monétaire d'un apport calorique minimum (fixé à 2.400 calories, par équivalent adulte et par jour) auquel est ajouté un niveau de consommation non-alimentaire minimum. Ce seuil Z est sensiblement égal à 2\$ PPA1985 par jour et par tête.

(2) $P0 = M/N$ est le taux de pauvreté (ou incidence de la pauvreté), avec N la taille de la population totale, M le nombre de personnes dont le niveau de consommation Y_i est inférieur à Z.

(3) $P1 = \frac{1}{N} \cdot \sum_i \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)$ Cet indicateur mesure la profondeur de la pauvreté, c'est-à-dire le transfert moyen par individu nécessaire pour que le niveau de consommation des pauvres soit égal à la ligne de pauvreté.

(4) $P2 = \frac{1}{N} \sum_i \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^2$ Cet indicateur mesure la sévérité de la pauvreté ; la proportion d'individus vivant dans des foyers les plus éloignés du seuil de pauvreté sont plus fortement pondérés que les individus vivant proches de la ligne de pauvreté.

(5) Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie monétaires. Il varie de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

Azam (2007) s'interroge sur les fondements de la croissance économique retrouvée après la dévaluation du FCFA de 1994 et les canaux de transmission par lesquels la croissance économique a pu agir sur l'évolution de la pauvreté entre 1994 et 2002. Il met en avant le fait que la dévaluation a permis avant tout une réduction en termes réels des salaires formels et plus particulièrement de la masse salariale publique et un assainissement des finances publiques. Un boom de l'investissement public s'en est suivi, boom qui explique la reprise de l'investissement privé et la croissance soutenue observée depuis 1994. C'est ainsi que les premiers effets récessifs de la dévaluation sur les salariés urbains ont pu être contrebalancés par le retour de la croissance, notamment des activités dans le BTP, expliquant alors la baisse des taux de pauvreté à Dakar de 14 points de pourcentage et de 20 points dans les autres villes. La baisse de six points de pourcentage en milieu rural de la pauvreté est, selon l'auteur plus difficile à expliquer. En effet, contrairement à d'autres pays de la zone Franc, comme la Côte d'Ivoire par exemple, la dévaluation ne s'est ni

³ Source : World Development Indicators 2006, nos propres calculs.

accompagnée d'une augmentation significative des prix aux producteurs ni d'une hausse des productions agricoles à l'exportation. L'auteur avance deux mécanismes de transmission de la croissance vers les ménages vivant en milieu rural : la hausse de la demande urbaine de produits agricoles et une augmentation des migrations vers les villes des populations rurales venant profiter de la reprise des activités en ville.

L'article de Mesplé-Somps (2007) met tout d'abord en avant le fait que la croissance retrouvée depuis 1994 provient essentiellement des activités de service. Ensuite il est montré, à travers la construction de courbes d'incidence de la croissance que celle-ci a plus bénéficié aux ménages relativement riches (c'est-à-dire les ménages appartenant aux déciles 6 à 8) qu'aux ménages de classes moyennes et pauvres (appartenant aux 5 premiers déciles). Afin de comprendre le caractère peu pro-pauvres de cette croissance, elle tente de comprendre les canaux de transmission de la croissance économique entre 1994 et 2002 en mettant en rapport les composantes sectorielles de la croissance avec les évolutions des niveaux de vie des ménages sénégalais selon l'activité principale des chefs du ménage. Premièrement, il est confirmé le fait que les niveaux de vie des agriculteurs ont stagné. Deuxièmement, seuls les ménages travaillant dans les services marchands ou le commerce ont vu leurs niveaux de vie augmenter même si l'élasticité de leurs niveaux de vie à la croissance est inférieure à un. Enfin, cet article confirme le fait que « les travailleurs dans l'industrie et l'administration publique sont, d'une certaine manière, les perdants de la croissance. Les salariés travaillant dans les activités minières, la construction, les transports et l'administration publique ont connu une baisse des niveaux moyens de consommation réelle. » C'est ainsi que les niveaux de vie moyen des ménages sénégalais n'ont augmenté que pour un tiers d'entre eux. Cela explique, comme soulevé par Azam (2007), le fait que la grande majorité des ménages interrogés en 2002 ont eu le sentiment que leurs niveaux de vie ne s'étaient pas améliorés durant les cinq années précédant l'enquête. Plus de 85% estiment que la pauvreté a stagné voire s'est accrue.

Le rapport de la Banque mondiale (2007) est centré sur le marché du travail. Selon ce rapport, les objectifs de croissance et de réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon de 2015 « ne pourront se faire qu'à travers le fonctionnement adéquat du marché du travail » (p. ix) et la capacité du Sénégal à créer des emplois avec des salaires décentés. Le rapport est structuré en quatre parties : la première propose un diagnostic sur la croissance entre 1995 et 2003 et sa décomposition sectorielle ; la deuxième dresse un bilan de l'emploi au Sénégal et les mécanismes d'ajustement de l'emploi entre 1988 et 2002 et s'intéresse à identifier les facteurs qui influencent la demande de travail de la part des entreprises ; la troisième partie examine les conditions de l'emploi, les niveaux de revenu générés et les programmes de protection des travailleurs et de soutien à l'emploi ; enfin, la dernière partie dresse un agenda de réformes. Le bilan de la croissance économique établi dans ce rapport est proche de ceux d'Azam (2007) et Mesplé-Somps (2007) : la croissance économique est reconnue comme fragile, « la vulnérabilité de l'économie sénégalaise provient principalement de sa dépendance vis-à-vis de la politique budgétaire et de l'afflux de capitaux étrangers ainsi qu'à sa forte concentration sur un nombre réduit de secteurs économiques » (p. 7) qui de surcroît ne sont que faiblement exportateurs. Le rapport confirme le faible impact de la croissance sur la consommation privée.

2. Macroéconomie de la croissance 1996-2007

2.1 *Des performances de croissance positives et stables mais en deçà des objectifs fixés par la SCA.*

Comme déjà souligné, la dévaluation de 1994 est un point d'inflexion de la croissance économique du Sénégal. Alors que précédemment les taux de croissance n'excédaient pas 3%, ils sont dorénavant supérieurs à 4% (Cf. Figure 1).⁴ La dévaluation, en réduisant la masse salariale publique en valeur réelle, a permis une forte augmentation de l'investissement public qui, à son tour, a entraîné une relance de l'investissement privé. Cela s'est par ailleurs accompagné d'un retour des capitaux privés détenus à l'étranger, qui ont été investis dans l'immobilier. Il en a résulté un boom immobilier qui se poursuit et tire les industries du BTP (ce qui a conduit notamment à la construction d'une seconde cimenterie).

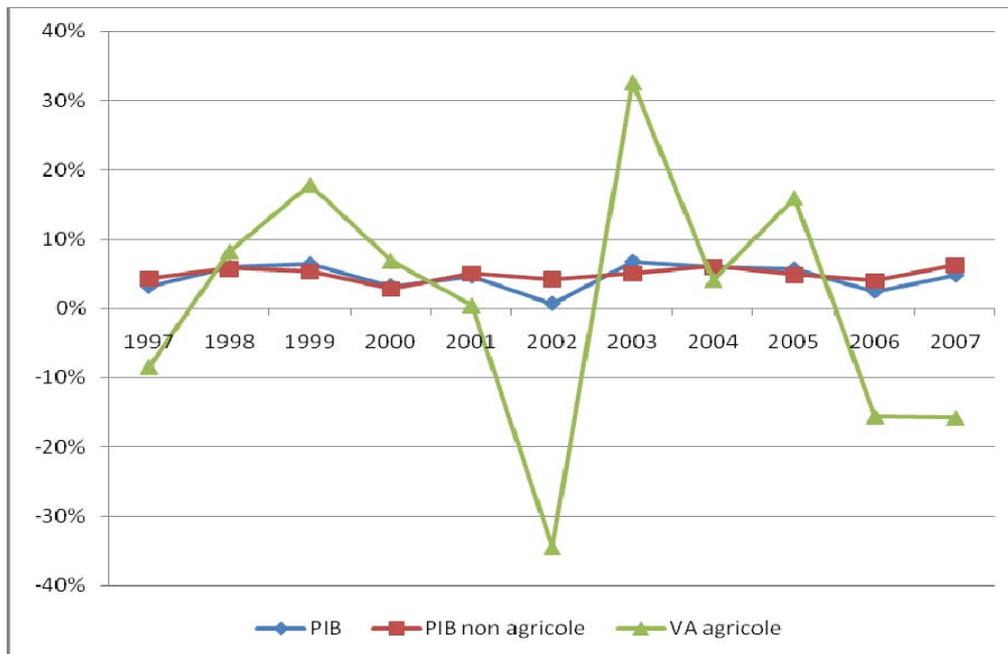
Comme le montre la Figure 1, la croissance économique est relativement stable. Cela tient principalement au fait que le poids de l'agriculture dans le PIB ne cesse de décliner et rend donc la croissance économique moins tributaire que dans le passé des aléas du secteur agricole. Alors que le secteur agricole représentait plus de 20 % du PIB à la fin des années 70, il ne représente plus que 11% du PIB en 2007.⁵

Cependant, les taux de croissance moyens atteints sont en dessous des objectifs fixés par la SCA qui souhaite porter la croissance économique sur longue période à un rythme de l'ordre de 7 à 8% par an.

⁴ Les données de comptabilité nationale ici analysées proviennent de l'ANSD et débutent seulement en 1996, année d'élaboration de nouveaux comptes nationaux. Cette série n'a pas été rétropolée avant 1996.

⁵ La part faible de l'agriculture dans le PIB fait du Sénégal un pays très différent des autres pays de la sous-région, avec un taux d'urbanisation élevé, une part relativement élevée de la valeur ajoutée dans le secteur industriel (21 % du PIB en 2007) et, surtout, dans le secteur tertiaire, marchand (50 % du PIB) et non marchand (18 %).

Figure 1 – Taux de croissance du PIB, de la Valeur ajoutée agricole et du PIB non agricole, 1997-2007



Source : Direction de la prévision et de la statistique, nos propres calculs.

2.2 Analyse des contributions à la croissance économique

Examinons les contributions à la croissance entre les années 1996 et 2005 (cf. Tableau 2). Afin de caler les données macroéconomiques avec les informations issues des enquêtes auprès des ménages analysées dans ce présent rapport, nous avons distingué trois sous-périodes : 1996-2001, 2001-2005 et 2005-2007, 2001 et 2005 étant respectivement les années où ont été menées les enquêtes ESAM II et ESPS. Plusieurs faits stylisés peuvent être tirés de l'analyse de la croissance sur ces trois périodes.

Premièrement, la contribution des fonds publics à la croissance économique durant la période 2001-2005 a augmenté relativement à la période précédente. L'investissement public reste une composante importante de la croissance économique du Sénégal de ces dernières années, notamment les grands travaux d'infrastructures routières menés à Dakar. L'investissement public participe à hauteur de 10% de la croissance contre 7,7% précédemment alors que la contribution de la consommation publique passe de 8% à 11,4%. Cette augmentation de la demande publique est notamment à l'origine d'une augmentation conséquente de la participation du secteur du BTP et matériaux de construction à la croissance économique (8,4% contre 5,7%) et d'une forte hausse de la valeur ajoutée du secteur des transports (participation à la croissance à hauteur de 7,6% contre 0,5% entre 1996 et 2001).

Deuxièmement, les secteurs porteurs de la croissance durant la période 2001-2005 sont les mêmes que durant la période précédente. Du fait de leur poids dans le PIB et de leur dynamique passée et présente, les secteurs tertiaires et secondaires restent les moteurs principaux de la croissance. Plus particulièrement, le secteur du BTP et matériaux de

construction, le commerce, les télécommunications, ainsi que les branches dites « autres secteurs secondaire » et « autres services tertiaires ».

Troisièmement, la période de 2001 à 2005 est une période durant laquelle les performances du secteur primaire sont médiocres. Sa contribution à la croissance passe de 12% durant la période précédente, marquée par des récoltes record, à 3,3%. Ces mauvaises performances agricoles tiennent à plusieurs éléments climatiques conjoncturels : des pluies hors saison en 2002 ; une invasion de criquet en 2004. Le choc le plus fort est celui de 2002 durant lequel la valeur ajoutée agricole chute de 34,5% (cf. figure n°1). Plus particulièrement, c'est la forte contraction de la production d'arachide qui est à l'origine de ce choc négatif (cf. Figure 2).

Quatrièmement, certaines activités industrielles ont connu une contraction de leurs productions telles que les industries agro-alimentaires, la fabrication de corps gras (du fait de la baisse de la production arachidière), et les conserveries de viande et de poisson.

Cinquièmement, parmi les secteurs cibles de la SCA seul le secteur des télécommunications connaît une forte expansion : sa croissance moyenne annuelle est de l'ordre de 18,4% par an entre 2001 et 2005, et sa contribution à la croissance a considérablement augmenté passant de 11% entre 1996 et 2001 à 18,9% entre 2001 et 2005. Les industries de textile habillement comme les activités liées au tourisme, telles que les hôtels et la restauration sont peu dynamiques et ne participent que faiblement aux performances de croissance économique actuelle. Comme déjà indiqué, l'évolution de la valeur ajoutée du secteur primaire est faible, plus particulièrement l'agriculture industrielle est en baisse. Au total, les secteurs mis en avant par la SCA ont contribué à hauteur de 22,6% à la croissance depuis 2001 contre 23,9% précédemment.

Enfin, sixièmement, en termes de demande finale (cf. Tableau 3), la contribution la plus importante à la croissance vient de la consommation privée. En effet, il semble que les ménages sénégalais aient plus bénéficié de la croissance économique que précédemment, la consommation privée ayant augmenté à un rythme de 4,8% par an entre 2001 et 2005 contre 4,3% entre 1996 et 2001, la contribution de la consommation privée à la croissance passant alors de 71,6% à 77,7%.

Les caractéristiques de la croissance durant la période 2005-2007 sont relativement similaires à la période antérieure, certaines tendances s'accroissant. Il en est ainsi du financement public de la croissance. Cette dernière est plus que jamais portée par l'Etat. Les contributions des investissements publics et des dépenses publiques courantes doublent passant, chacune d'elles, de 10-11% à plus de 21%. Ces augmentations sont très conséquentes et peuvent être préjudiciables à l'équilibre des finances publiques. En termes de ressources, le poids du secteur tertiaire se renforce avec de fortes progressions des transports et communications et dans une moindre mesure de l'hôtellerie et de la restauration. La participation du secteur secondaire à la croissance reste similaire à la période précédente (environ 20%) avec un renforcement croissant du secteur du BTP et de la construction (contribution passant de 8,4% à 14,0%) au détriment d'autres secteurs industriels tels que la chimie – dont les activités sont en baisse – et les conserveries de viande et de poisson. A noter une reprise des activités d'égrenage de coton, de textile et de confection, tendance nettement en rupture avec les tendances passées d'un secteur identifié comme grappe porteuse de croissance et d'emplois par la SCA.

Les activités agricoles souffrent à nouveau d'un choc climatique (retard des pluies en 2006) qui a une forte incidence tant sur les secteurs agricoles industriel et vivrier qui subiraient respectivement des chutes de production de 13,9 et 19,1% en taux de croissance moyen annuel entre 2005 et 2007. C'est ainsi que la contribution du secteur primaire à la croissance est négative. Ce choc conjoncturel a semble-t-il eu des conséquences sur les exportations qui ont fortement baissé (3, 6% en taux de croissance moyen annuel).

Tableau 2 – Contribution à la croissance, 1996-2005 (Ressources).

Ressources ³	Tcma (%) ¹			Contribution à la croissance (%) ²		
	1996-2001	2001-2005	2005-2007	1996-2001	2001-2005	2005-2007
PRIMAIRE	3,32	1,02	-6,8	12,0	3,3	-25,0
Agriculture	4,63	1,18	-15,7	9,2	2,2	-31,7
Agriculture vivrière	2,05	5,29	-13,9	2,4	5,8	-18,5
Agriculture industrielle	8,49	-4,77	-19,1	6,8	-3,6	-13,2
Elevage et chasse	3,04	0,72	6,3	3,0	0,6	6,7
Sylviculture	1,28	2,78	3,5	0,2	0,4	0,6
Pêche	-1,07	0,20	-1,6	-0,5	0,1	-0,7
SECONDAIRE	4,42	4,59	3,5	20,2	20,6	20,1
Activités extractives	-0,08	3,06	-7,9	0,0	0,7	-2,1
Fab. Corps gras alimentaire	3,24	-14,74	6,7	0,2	-0,7	0,3
Energie	6,38	6,88	6,2	3,0	3,4	4,3
Autres industries	3,64	3,00	1,0	11,4	8,8	3,7
Transformation de viande et poisson	-0,08	-2,17	-1,5	-0,1	-1,6	-1,2
Travail de grains	2,61	1,60	6,6	0,3	0,1	0,7
Sucre confiserie	5,61	1,06	10,6	0,7	0,1	1,5
Egr. De Coton Textile confection	0,86	0,66	5,7	0,3	0,2	1,9
Raffinage de pétrole	14,85	0,59	-2,0	0,7	0,0	-0,1
Chimie de base	4,27	6,29	-14,8	1,7	2,5	-7,2
Méca et métallurgie	5,54	8,48	5,2	0,8	1,5	1,2
Autres	6,87	5,45	4,7	7,0	5,9	6,8
BTP Matériaux de construction	8,86	10,83	11,6	5,7	8,4	14,0
TERTIAIRE	5,29	6,43	6,4	49,3	61,8	85,4
Commerce	4,50	3,11	3,9	17,1	11,4	17,7
Transport Télécommunication	7,89	14,53	14,1	11,6	26,5	43,8
Transport	0,62	9,56	1,6	0,5	7,6	1,8
Télécommunication	18,22	18,43	21,5	11,0	18,9	42,0
Education	5,05	4,19	4,9	3,7	3,1	4,6
Santé	5,19	5,38	7,4	1,8	1,9	3,6
Autres Services	5,10	6,23	3,8	15,1	18,9	15,6
Réparation	3,31	5,35	6,1	0,5	0,8	1,2
Hôtels Bar Restauration.	3,00	0,95	4,6	0,6	0,2	1,0
Services financiers	5,48	9,09	2,4	3,0	5,4	2,1
Services immobiliers	4,05	2,81	3,6	5,1	3,4	5,3
Autres	7,48	10,18	4,4	5,8	9,2	5,9
Administration Publique						
Administration	1,42	2,78	4,1	2,1	3,6	6,8
Taxes	6,19	3,95	3,7	16,4	10,7	12,7
PIB	4,62	4,68	3,6	100,0	100,0	100,0
PIB non agricole	4,62	5,01	5,1	90,8	97,8	131,7

Source : ANSD, nos propres calculs

1. Taux de croissance moyen annuel

2. La formule est la suivante : il s'agit de la croissance de la VA sectorielle pondérée par la part de chacun des secteurs dans la VA totale de 1996(ou 2001) rapportée à la croissance totale de la VA sur la période considérée.

3. Les secteurs cibles de la Stratégie de Croissance Accélérés sont les secteurs surlignés.

Tableau 3 – Contribution à la croissance, 1996-2006 (Emplois).

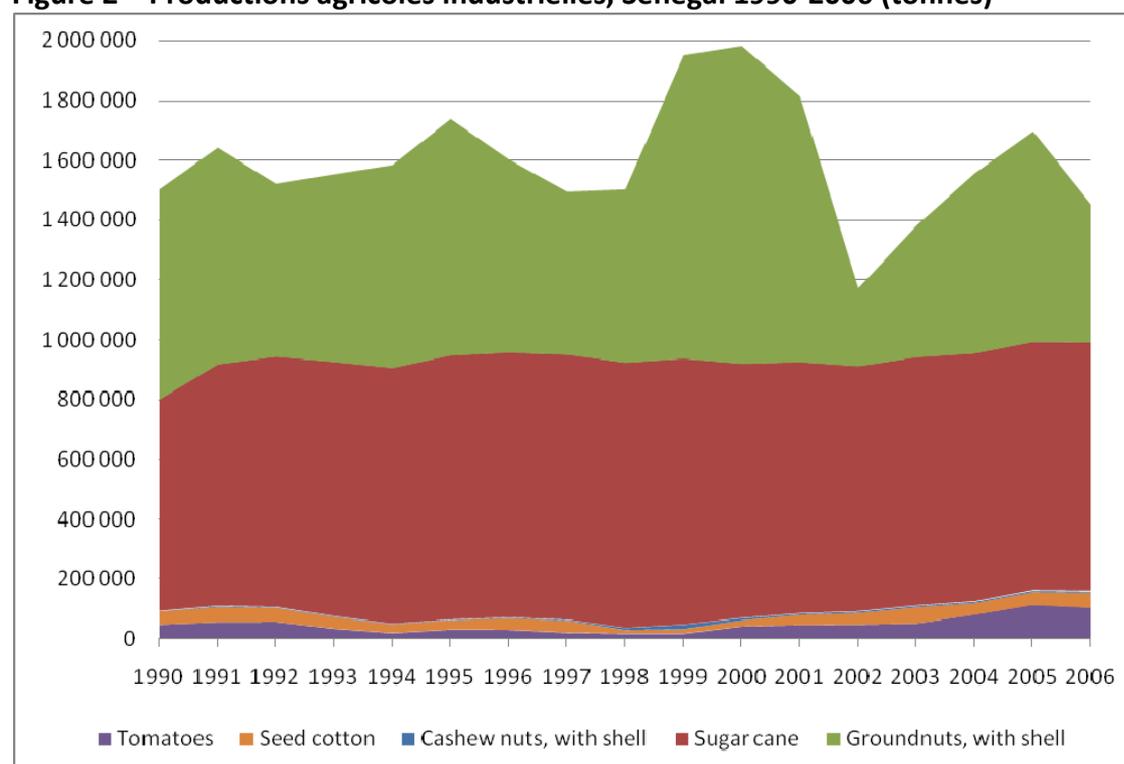
Emplois	Tcma (%) ¹			Contribution à la croissance (%) ²		
	1996-2001	2001-2005	2005-2007	1996-2001	2001-2005	2005-2007
Consommation Finale	4,08	4,70	5,0	79,6	89,1	125,1
Privée	4,30	4,76	4,8	71,6	77,7	103,7
Publique	2,81	4,29	6,2	8,0	11,4	21,5
FBCF	7,32	5,43	13,2	32,8	26,1	88,3
Publique	7,86	8,92	12,9	7,7	10,0	21,8
Privée	7,17	4,35	13,3	25,1	16,0	66,5
Variation de stocks	-14,03	-17,66	144,2	15,3	7,4	-71,2
Balance des biens & services	25,46	11,58	13,6	-27,6	-22,6	-42,2
Exportations	2,66	4,72	-3,6	15,7	26,0	-25,2
Importations	6,15	6,51	1,7	-43,3	-48,5	-17,1

Source : ANSD, nos propres calculs

1. Taux de croissance moyen annuel

2. La formule est la suivante : il s'agit de la croissance de la composante de la demande pondérée par la part de chacune des composantes dans le PIB total de 1996(ou 2001) rapportée à la croissance totale du PIB sur la période considérée.

Figure 2 – Productions agricoles industrielles, Sénégal 1990-2006 (tonnes)



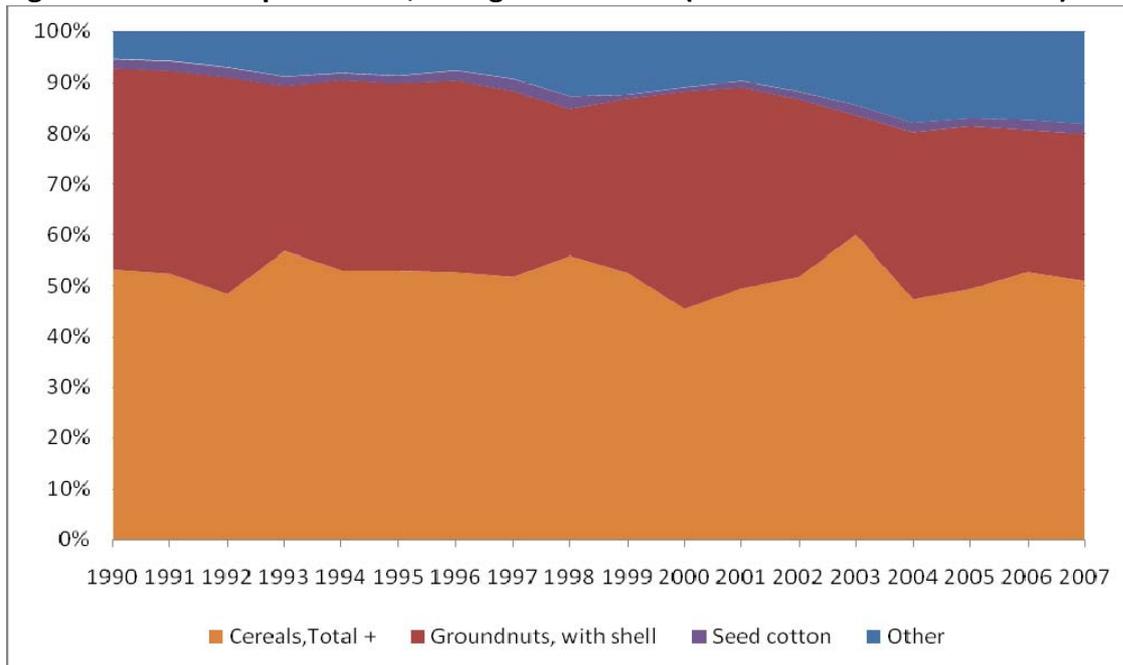
Source : FAO (<http://faostat.fao.org>), nos propres calculs.

2.3 Tendances de long terme de l'agriculture

Indépendamment des chocs climatiques récents, les performances du secteur agricole sont relativement médiocres. L'agriculture sénégalaise se caractérise par des cultures extensives, majoritairement sous pluies ou de décrues, menées au sein d'exploitations familiales. Le secteur agricole occupe 59,7 % de la population active⁶ et ne permet pas de subvenir à la demande nationale alimentaire. Les importations alimentaires continuent à s'accroître, tandis que le taux d'autosubsistance céréalière est en deça de 50% (Faye *et al.*, 2007). L'arachide est la principale culture de rente introduite durant la colonisation. Au delà de la forte baisse de production de 2002, la part de la culture d'arachide dans l'agriculture sénégalaise diminue progressivement. La Figure 3 montre, sur l'ensemble du territoire sénégalais, une diminution de la part des surfaces cultivées en arachide dans le total des surfaces cultivées au profit d'une diversification des cultures, la part des surfaces destinées à la production des céréales restant relativement stable autour de 50% tandis que celles allouées à d'autres cultures passe de 5% en 1990 à 18% en 2007. Cet état de fait est concomitant d'une stagnation des rendements de la culture d'arachide, comme le montre la courbe de tendance des rendements à l'hectare de la Figure 4. Tel ne semble pas être le cas des céréales (Figure 4) qui, sur longue période (depuis 1961) connaissent une amélioration des rendements à l'hectare, ces derniers passant d'environ une demie-tonne à l'hectare en 1961 à 0,9 tonne en 2007. Cette progression et le niveau atteint sont cependant très faibles et ne permettent pas d'endiguer les problèmes de pauvreté et de malnutrition élevés en milieu rural au Sénégal. Seules les régions du delta du fleuve Sénégal et la zone des Niayes voient l'émergence d'une agriculture d'entreprise avec maîtrise complète de l'eau, des cultures motorisées et diversifiées (riz, tomates, oignons, horticultures,...). Le gouvernement sénégalais souhaite que cette agriculture d'entreprise se développe afin de se substituer à l'agriculture paysanne et familiale. Tel est l'esprit des mesures inscrites dans la SCA de soutien à la grappe agricole qui visent à améliorer la compétitivité à l'exportation de l'agriculture et à diversifier les exportations. Dans cette vision, la filière arachidière n'est plus prioritaire tandis que les entrepreneurs détenteurs de capitaux capables de développer une agriculture intensive en capital seraient encouragés. Dans les faits, l'action de l'Etat est cependant moins libérale (Faye *et al.*, 2007). L'Etat est en effet directement impliqué dans la production de semence, dans la distribution d'intrants dans l'organisation de la commercialisation agricole. Cette implication gouvernementale tient peut être au fait que les organisations paysannes sont actives, souhaitent demeurer des interlocuteurs du gouvernement et tentent de défendre une agriculture paysanne. D'un autre côté, comme le montre Masters (2007), les politiques fiscales, commerciales et de fixation des prix aux producteurs ne sont pas favorables à l'agriculture, cette dernière reste un secteur non subventionné mais au contraire taxé, même si le taux de distorsion en défaveur de l'agriculture a baissé depuis les années 70.

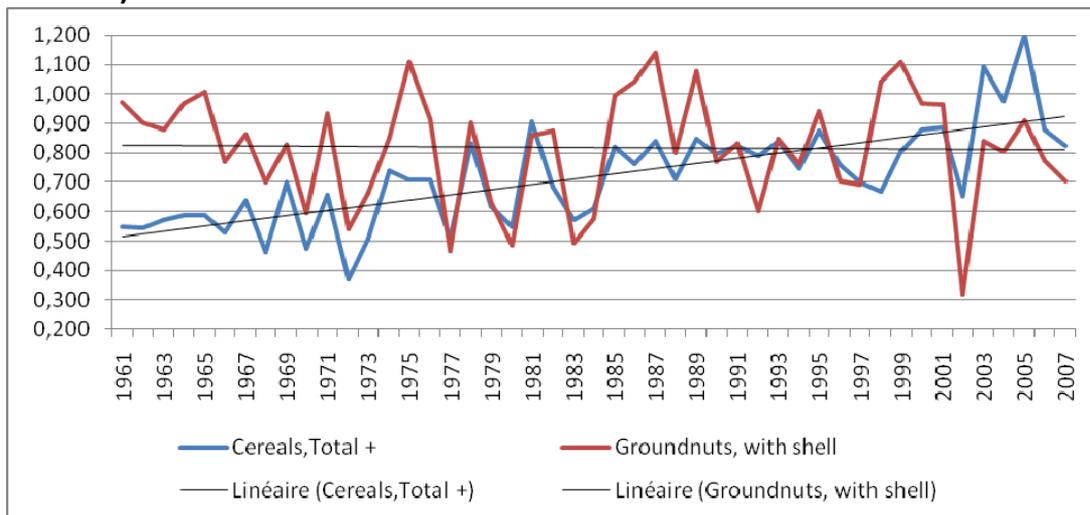
⁶ Source : Faye *et al.* (2007), p 33.

Figure 3 – Surfaces par culture, Sénégal 1990-2007 (% surfaces totales cultivées)



Source : FAO (<http://faostat.fao.org>), nos propres calculs.

Figure 4 – Rendements des cultures d'arachide et de céréales, Sénégal 1961-2007 (tonnes/hectares)



Source : FAO (<http://faostat.fao.org>), nos propres calculs.

3. Evolution de l'offre de travail et de l'emploi 2001-2005

Cette section s'intéresse à l'évolution de l'offre de travail et de l'emploi au Sénégal sur la période 2001-2005 et tente d'apprécier dans quelle mesure la SCA est à l'origine de ces évolutions. Plus précisément, on cherche dans un premier temps à répondre aux questions suivantes :

- Comment a évolué la population sénégalaise entre 2001 et 2005 selon son niveau de qualification, son lieu de résidence... ?
- Comment a évolué l'offre de travail entre 2001 et 2005 ? Quelle ont été les évolutions des indicateurs du marché du travail ?
- Quels sont les secteurs qui ont connu les plus fortes croissances en emploi ?

Dans la mesure du possible les évolutions constatées seront analysées au regard des politiques mises en œuvre dans le cadre de la SCA à partir de 2004 et des données sur la croissance analysées dans la section précédente.

L'étude de l'évolution de l'emploi au Sénégal s'appuie principalement sur l'analyse de deux enquêtes auprès des ménages : l'ESAM II collectée en 2001-2002 et l'ESPS collectée en 2005-2006. Les modules emploi de ces enquêtes sont relativement similaires et permettent l'analyse des questions soulevées ci-dessus. Du point de vue méthodologique, cette section mobilise essentiellement des méthodes de traitement statistique afin de caractériser l'évolution de l'emploi sur la période considérée. Après une description de l'évolution de la population générale, on examine celle des statuts d'activité puis celle des caractéristiques des emplois.

Encadré 2 : Présentation des données sur l'emploi

Les enquêtes ESAM II de 2001 et ESPS de 2005 ont collecté des informations sur le statut d'activité des membres des ménages enquêtés. En 2001, la collecte s'est faite en deux passages séparés de 8 mois : juin, juillet et août 2001 pour le premier passage et février, mars et avril 2002 pour le second. L'ESPS n'a fait l'objet que d'un passage qui s'est déroulé sur 3 mois entre janvier et mars 2006.

Concernant les données de l'emploi, le premier passage de l'ESAM II a collecté des informations sur l'activité des individus âgés de 5 ans et plus au cours des 7 derniers jours.

A l'occasion du second passage, un premier jeu de questions a porté sur l'activité au cours de 7 derniers jours tandis qu'un second jeu a interrogé les individus sur leur activité « habituelle » au cours des 12 derniers mois.

Pour l'enquête ESPS de 2005, on dispose uniquement des informations relatives à l'activité au cours des 7 jours précédant l'enquête.

3.1 La population sénégalaise

En 2005, la population sénégalaise comptait 12 130 842 individus, en augmentation de 16.3% par rapport à 2001, soit un taux de croissance démographique de 3.4%. Ce taux est bien supérieur à ceux généralement trouvés dans les perspectives de population concernant le Sénégal (Adjamagbo et Antoine, 2002) et correspond très vraisemblablement à une surestimation. S'agissant néanmoins d'un chiffre « officiel » car publié dans le rapport de l'ANSD portant sur l'enquête ESPS, nous avons néanmoins choisi de le conserver dans le reste de l'étude.⁷

Tableau 4 – Structure et croissance démographique

	2001	2005	Variation	tcma
Population totale	10 429 821	12 130 842	16,3%	3,4%
Moins de 15 ans	4 566 507	5 123 628	12,2%	2,6%
<i>% dans la population totale</i>	<i>43,8</i>	<i>42,2</i>	<i>-3,5%</i>	
Population en âge de travailler (15 à 64 ans)	5 458 926	6 530 710	19,6%	4,1%
<i>% dans la population totale</i>	<i>52,3</i>	<i>53,8</i>	<i>2,9%</i>	
Jeunes (15 à 24 ans)	2 230 604	2 588 350	16,0%	3,4%
<i>% dans la population en âge de travailler</i>	<i>40,9</i>	<i>39,6</i>	<i>-3,0%</i>	

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

La structure démographique sénégalaise reste marquée par la jeunesse de la population : en 2001 les individus âgés de moins de 15 ans représentaient 43,8% de la population totale. Les données de l'ESPS indiquent que cette proportion a néanmoins tendance à diminuer : en 2005, les moins de 15 ans ne représentaient en effet plus que 42,2% de la population totale. Un autre indicateur de la jeunesse de la population sénégalaise, plus directement lié aux caractéristiques de l'offre de travail, est la proportion de jeunes (individus âgés de 15 à 24 ans) dans la population en âge de travailler (individus âgés de 15 à 64 ans). Cette proportion marque un léger recul puisqu'elle passe de 40,9% en 2001 à 39,6% en 2005. Elle reste néanmoins extrêmement élevée. L'évolution de la structure par âge de la population semble indiquer que la transition démographique entre dans une phase de stabilisation après une période de forte croissance démographique. Cette évolution se traduit par la diminution du taux de dépendance démographique, qui - s'il conduit à une diminution du taux de dépendance économique - pourrait contribuer à la croissance économique à travers l'augmentation des taux d'épargne (Leff, 1969).

Du point de vue de la répartition géographique, la population sénégalaise est caractérisée par un taux d'urbanisation élevé : 41,5% de la population vivaient en milieu urbain en 2001, dont plus de la moitié dans la ville de Dakar. Le processus d'urbanisation semble néanmoins s'être stabilisé et le taux d'urbanisation s'établit à 41,6%. La croissance démographique reste la plus forte à Dakar, avec un taux annuel de 5,1%.

⁷ Il convient donc de considérer que les variations mesurées entre les deux enquêtes sont également surestimées.

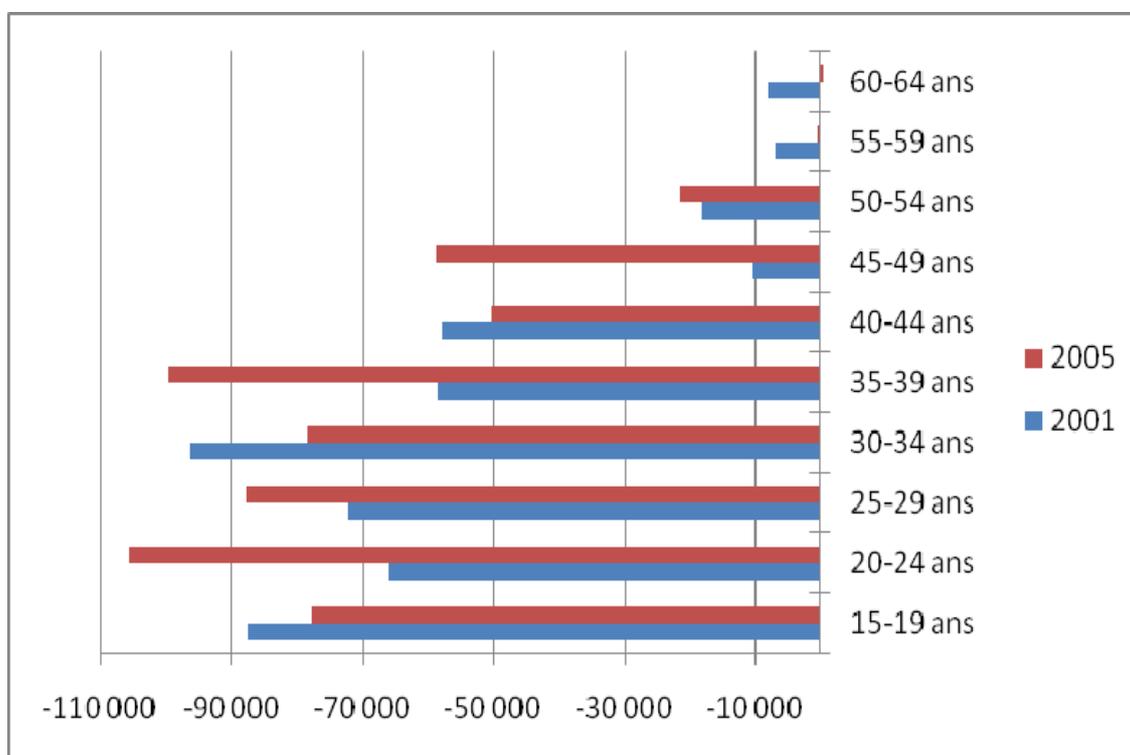
Tableau 5– Répartition de la population selon le milieu de résidence

		2001	2005	Variation	tcma
Dakar		2 334 460	2 918 439	25,0%	5,1%
	%	22,4	24,1	7,5%	
Autres villes		1 993 923	2 126 311	6,6%	1,4%
	%	19,1	17,5	-8,3%	
Milieu rural		6 101 438	7 086 092	16,1%	3,4%
	%	58,5	58,4	-0,1%	
Taux d'urbanisation		41,5	41,6	0,2%	

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

L'examen de la structure par sexe de la population en âge de travailler révèle un déséquilibre important entre hommes et femmes, notamment aux classes d'âge les plus jeunes. La Figure 5 illustre ce déséquilibre en représentant l'écart en nombre d'hommes et de femmes à chaque classe d'âge de la population en âge de travailler. On peut voir ainsi par exemple qu'à la classe âgée de 20 à 24 ans, il « manquait » plus de 60 000 hommes par rapport au nombre de femmes de cette classe d'âge en 2001. Ce déficit est passé à près de 110 000 en 2005. Le déficit reste important jusqu'à la classe d'âge des individus de 40 à 44 ans. Il se réduit ensuite fortement, sauf en 2005, où il demeure important pour les individus âgés de 45 à 49 ans.

Figure 5 – Equilibre hommes-femmes dans la population en âge de travailler



Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Etant donné le caractère très sexué des migrations internationales⁸, il paraît raisonnable de faire l'hypothèse que ce déficit correspond aux départs en migration d'hommes à la recherche d'opportunités d'emploi, vers les pays du Nord ou de la sous-région. La réduction marquée du déficit d'hommes à partir de la quarantaine peut s'interpréter de différentes façons. Elle peut en effet correspondre au retour des migrants partis plus jeunes en migration. Elle pourrait également refléter le fait que les migrations massives sont un phénomène qui a pris plus d'ampleur depuis quelques années et ne concerne que les individus les plus mobiles. On sait en effet que ce sont les individus les plus jeunes qui ont le moins d'attaches familiales et professionnelles et que leur propension à migrer est généralement supérieure à celle de leurs aînés (Levi et Adjamagbo, 2004). Sur l'ensemble de la population en âge de travailler, le déficit s'élevait en 2005 à 576 000 hommes (contre 480 000 en 2001).

Concernant enfin le niveau d'éducation, il reste très faible au sein de la population en âge de travailler : plus de 62% de cette population n'a reçu aucune instruction et cette proportion n'a que peu reculé depuis 2001. Cette proportion importante cache par ailleurs d'importantes disparités entre les sexes : en 2005, ce sont en effet 68% des femmes en âge de travailler qui n'ont reçu aucune éducation, contre 54% d'hommes.

Les progrès éducatifs ne sont néanmoins pas négligeables puisque le nombre d'individus ayant suivi une scolarité secondaire augmente d'environ 34%, tandis que celui des individus ayant suivi un enseignement supérieur double (augmentation de 112,2%) entre 2001 et 2005.

Tableau 6 – Evolution de l'éducation des individus âgés de 15 à 64 ans

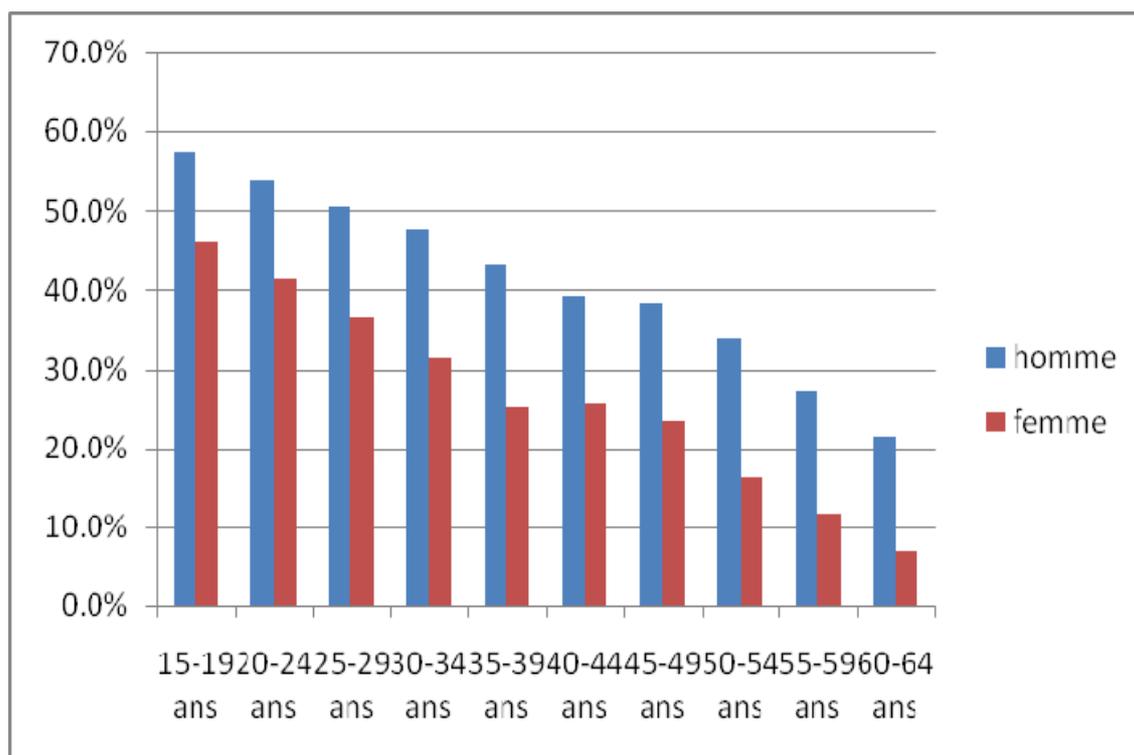
	2001	2005	Variation	tcma
Aucune instruction	3 400 999	4 011 195	17,9%	3,7%
%	62,3	61,4		
Enseignement primaire	1 132 332	1 261 744	11,4%	2,4%
%	20,7	19,3		
Enseignement secondaire	669 364	896 529	33,9%	6,7%
%	12,3	13,7		
Enseignement technique et professionnel	73 366	139 330	89,9%	15,3%
%	1,3	2,1		
Enseignement supérieur	72 326	153 468	112,2%	18,2%
%	1,3	2,3		
Autre	110 539	68 444	-38,1%	-10,1%
	2,0	1,0		

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les progrès de l'éducation sont également visibles en dynamique à travers l'examen par cohorte et par sexe des niveaux d'éducation pour la population en âge de travailler. Ceux-ci sont présentés pour 2005 dans la Figure 6.

⁸ D'après les données de l'ESAM II, les femmes ne représentaient que 15% des migrants internationaux ayant quitté le Sénégal dans les 5 années précédant l'enquête.

Figure 6 – Education par cohorte et par sexe en 2005



Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

La Figure 6 indique que les niveaux d'éducation (mesurés à travers la proportion d'individus ayant reçu une éducation) ont progressé de manière significative au cours du temps tant pour les hommes que pour les femmes : parmi les individus âgés de 60 à 64 ans (nés entre 1940 et 1945 et encore en vie), seules 5% des femmes et 22% des hommes sont allés à l'école. Ces proportions s'élèvent à 45% pour les femmes âgées de 15 à 19 ans et à 55% pour les hommes de la même cohorte.

L'analyse de l'évolution de la population sénégalaise, notamment de celle en âge de travailler, fait ressortir que celle-ci demeure très jeune – malgré une stabilisation de la part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler – et très peu éduquée. Le niveau d'éducation apparaît néanmoins en progression et les écarts entre homme et femmes ont tendance à diminuer pour les cohortes les plus jeunes.

3.2 L'offre de travail : saisonnalité, migrations et mobilités

L'analyse de l'évolution de l'offre de travail s'appuie sur l'exploitation des informations relative à la situation des individus vis-à-vis de l'emploi. Ces questions sont posées de manières relativement similaires entre les deux enquêtes. La première question relative à l'emploi permet d'établir si l'individu interrogé a travaillé au cours des 7 derniers jours. Le cas échéant, des questions supplémentaires permettent de définir certaines caractéristiques de l'emploi notamment le secteur, le type d'employeur, le mode de paiement. Lorsque l'individu n'a pas travaillé, il est interrogé sur la raison principale de son inactivité et plusieurs modalités de réponse lui sont alors proposées. Ces informations sont collectées aux premier et second passages de l'ESAM II, ainsi que dans l'enquête ESPS de 2005.

Encadré 2 : Concepts et définitions

5 catégories différentes ont été retenues pour décrire le statut d'activité des individus : occupé, chômeur, élève/étudiant, au foyer, autre inactif. Les définitions suivantes ont été retenues pour ces statuts :

- un individu est considéré comme occupé s'il a travaillé au cours des 7 derniers jours ;
- un individu est considéré comme chômeur s'il n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, s'il est à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler ; les chômeurs sont considérés comme des actifs inoccupés ;
- les catégories « élève/étudiant » et « au foyer » correspondent à des modalités de réponse à la question « pourquoi n'avez-vous pas travaillé ? »
- la catégorie « autre inactif » regroupe les retraités, les chômeurs découragés, les handicapés et les malades.

Le taux d'activité correspond au rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Le taux d'occupation correspond au rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'actifs (occupés et chômeurs).

Le taux de chômage correspond au rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (occupés et chômeurs).

Le module emploi du second passage de l'ESAM II interroge également les individus sur leur activité « habituelle », au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'ensemble des questions relatives à cette activité habituelle ne sont malheureusement pas posées dans l'enquête de 2005. Afin d'analyser l'évolution de l'emploi, on en est donc réduit à comparer les réponses aux questions relatives à l'activité au cours des 7 derniers jours. Bien que cette période de référence soit couramment utilisée dans les enquêtes sur l'emploi, elle pose problème dans des contextes où l'emploi est saisonnier et où les migrations temporaires de travail sont fréquentes. C'est le cas au Sénégal où de nombreuses études ont montré le caractère très saisonnier de l'activité agricole, notamment dans le bassin arachidier, et se sont attachées à décrire les phénomènes de migrations temporaires, en particulier vers les villes, associés à cette saisonnalité (Levi et Adjamagbo, 2004). Cette forte saisonnalité rend difficile l'interprétation de l'évolution des indicateurs de l'emploi construits sur la base d'une période de référence très courte et de questions posées à différents mois de l'année. Une augmentation de l'activité observée dans les données peut en effet correspondre non pas à une augmentation interannuelle (ce que l'on cherche à établir dans le cadre de cette étude) mais à des variations intra-annuelles qui n'ont pas nécessairement de rapport avec la mesure de l'activité économique mesurée en général annuellement. La comparaison doit donc s'appuyer autant que faire se peut sur des informations collectées pendant les mêmes mois de l'année. C'est le cas à un mois près si l'on compare le 2^{ème} passage de l'ESAM II (collecté en février, mars et avril 2002) avec le passage unique de l'ESPS 2005 (collecté en janvier, février et mars 2006). La comparaison de l'activité entre 2001 et 2005 se fera donc entre ces deux points d'enquêtes, ce qui revient à faire l'hypothèse que les variations de l'activité observées reflètent l'évolution interannuelle de l'activité. Moyennant cette hypothèse, les résultats relatifs aux statuts d'activité sont présentés dans le Tableau 7.

Tableau 7 – Evolution du statut d'activité 2001-2005

	2001	2005	Variation	tcma
Occupé	2 152 480	2 964 062	37,7%	8,3%
%	39,4	45,4	15,1%	
Chômeur	239 011	345 572	44,6%	9,7%
%	4,4	5,3	20,9%	
Elève/Étudiant	559 092	681 221	21,8%	5,1%
%	10,2	10,4	1,9%	
Au foyer	1 587 099	1 496 658	-5,7%	-1,5%
%	29,1	22,9	-21,2%	
Autre	921 498	1 043 197	13,2%	3,1%
%	16,9	16,0	-5,4%	
Population en âge de travailler	5 459 180	6 530 710	19,6%	4,6%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les résultats suggèrent que tant le nombre que la proportion d'actifs occupés ont progressé sur la période : le taux de croissance moyen du nombre d'occupés est de 8,3% par an, soit près du double du taux de croissance annuel de la population en âge de travailler. En parallèle, le nombre de chômeurs a également augmenté à un taux légèrement supérieur à celui de l'augmentation du nombre d'actifs. La population d'élèves et d'étudiants a augmenté à un rythme très légèrement supérieur à celui de la population en âge de travailler. Cette population se maintient en proportion à environ 10% de la population en âge de travailler. Le nombre de personnes au foyer a quant à lui diminué sur la période, tandis que les autres inactifs ont diminué en proportion.

A partir de la classification des statuts d'activité établie ci-dessus, on peut construire les indicateurs usuels du marché du travail, à savoir le taux d'activité, le taux d'occupation et le taux de chômage (voir encadré 2 pour les définitions). Les chiffres du tableau 8 indiquent que le taux d'activité a progressé de 15,7% sur la période soit 3,7% en croissance moyenne annuelle. Le taux d'occupation a quant à lui légèrement diminué, tandis que le taux de chômage a progressé très légèrement, passant de 10 à 10,4%.

Tableau 8 – Indicateurs de l'emploi

	2001	2005	Variation	tcma
Taux d'activité	43,8%	50,7%	15,7%	3,7%
Taux d'occupation	90,0%	89,6%	-0,5%	-0,1%
Taux de chômage	10,0%	10,4%	4,5%	1,1%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Ces évolutions sont bien entendu encourageantes du point de vue de l'emploi et de la croissance. Elles cachent néanmoins le fait que, comme évoqué précédemment, l'activité est très saisonnière au Sénégal, notamment en milieu rural du fait de la saisonnalité de l'activité agricole. Ce problème peut être illustré à travers deux exemples.

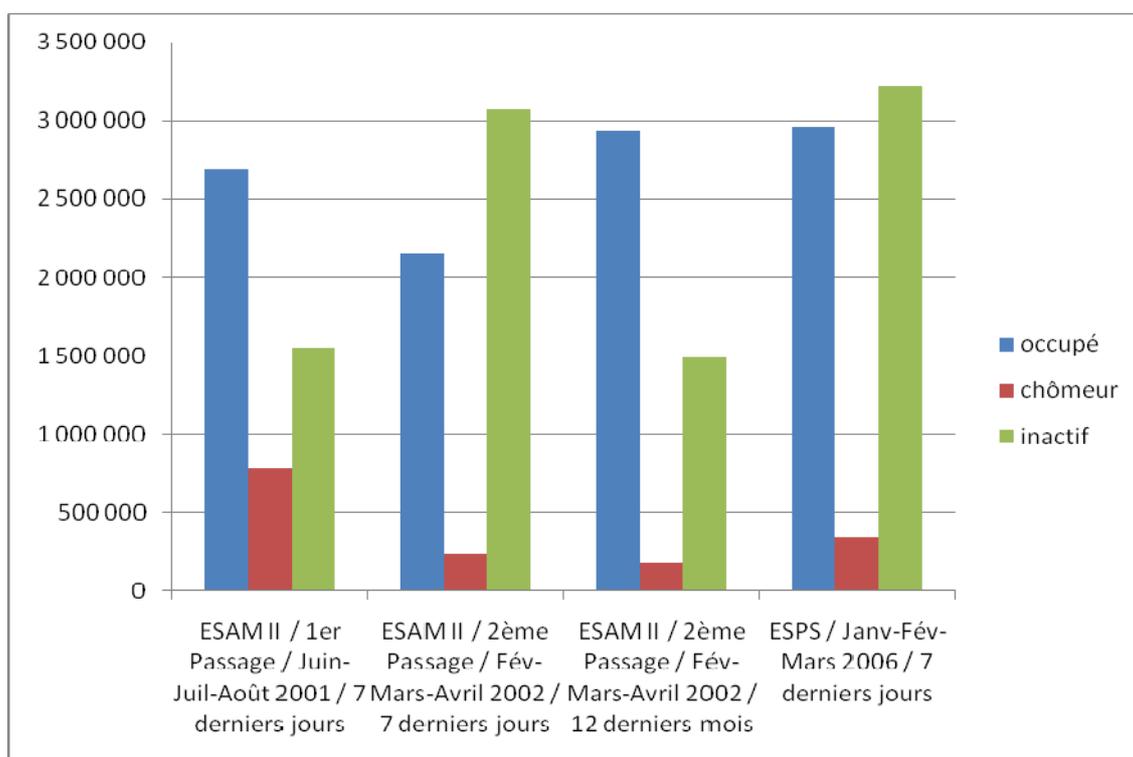
Le premier est l'examen des situations dans l'emploi à travers les différentes questions relatives à l'emploi renseignées dans l'ESAM II et l'ESPS. Comme expliqué dans l'encadré 2,

on dispose de 3 informations sur la situation dans l'emploi des individus de plus de 10 ans dans l'ESAM II :

- La première a été collectée entre juin et août 2001 et concerne l'emploi au cours des 7 derniers jours ;
- La seconde information a été collectée entre février et avril 2002 et concerne également l'emploi au cours des 7 derniers jours ;
- La troisième a aussi été collectée entre février et avril 2002 mais concerne l'emploi au cours des 12 derniers mois.

Les données de l'ESPS renseignent quant à elles sur l'activité au cours des 7 derniers jours et ont été collectées entre janvier et mars 2006. La répartition de la population en âge de travailler entre actifs occupés, chômeurs et inactifs est représentée dans la Figure 7.

Figure 7– Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de l'emploi



Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

La Figure 7 illustre le problème de la mesure de l'activité des individus avec les outils statistiques usuels, reposant sur une question à période de référence courte dans un contexte de forte variabilité de l'activité. Ainsi, si l'on prend le premier passage de l'ESAM II, on aboutit à des taux d'activité bien plus élevés qu'au second : près de 70% des individus sont observés comme actifs en juin-juillet-août 2001 contre seulement 43,8% en février-mars-avril de l'année suivante.

Le second exemple repose sur l'analyse des transitions entre les statuts d'activité observés au premier passage de l'ESAM II (juin, juillet et août 2001) et ceux observés lors du second passage (février, mars et avril 2002) à partir de la même question (activité au cours des 7 derniers jours). La matrice de transition correspondant est présentée dans le Tableau 9.

Tableau 9 – Matrice de transition activités

activité actuelle /1er passage	activité actuelle/2ème passage					Total	
	occupé agricole	occupé non agricole	chômeur	élève /étudiant	autre inactif		
occupé agricole	241 449 22,5	227 506 21,2	46 347 4,3	50 734 4,7	507 163 47,3	1 073 199 100,0	25,4
occupé non agricole	50 696 4,1	794 570 64,9	40 647 3,3	34 731 2,8	303 132 24,8	1 223 776 100,0	28,9
chômeur	32 845 5,1	147 357 22,8	69 071 10,7	56 015 8,7	340 669 52,7	645 957 100,0	15,3
élève/étudiant	2 074 0,8	16 754 6,3	5 903 2,2	206 293 77,0	36 852 13,8	267 876 100,0	6,3
autre inactif	51 656 5,1	139 713 13,7	22 487 2,2	69 394 6,8	733 960 72,2	1 017 210 100,0	24,1
Total	378 720 9,0	1 325 900 31,4	184 455 4,4	417 167 9,9	1 921 776 45,5	4 228 018 100,0	100,0

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les chiffres du tableau s'interprètent comme suit : 47,3% des occupés agricoles observés lors du premier passage, étaient inactifs lors du second tandis que 21,2% d'entre eux étaient occupés en dehors de l'agriculture. On peut également observer la grande mobilité entre les catégories de « chômeurs » et « autre inactif ». Conformément à la définition du BIT, les chômeurs sont définis ici comme les individus n'ayant pas travaillé au cours des 7 derniers jours, à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler. Seuls 10,7% des chômeurs observés au premier passage étaient encore chômeurs au second : 52,7% se déclaraient « autre inactif », et 27,9% avaient trouvé un emploi.

L'analyse de l'évolution de l'offre de travail révèle des taux d'activité en hausse bien que mesurés à des périodes de basse activité, notamment agricole.

3.3 Taux d'activité, taux d'occupation et taux chômage

Les évolutions des taux d'activité et de chômage observées au niveau national concernent-elles les différents groupes qui constituent la population sénégalaise ? Pour répondre à cette question, on a mesuré l'évolution des taux d'activité et de chômage en distinguant les individus selon leur sexe, leur âge, leur milieu de résidence et leur niveau d'instruction. Les résultats sont rassemblés dans le Tableau 10.

Tableau 10 – Indicateurs de l’emploi par âge, sexe, milieu de résidence et niveau d’éducation

	Taux d'activité			Taux de chômage		
	2001	2005	tcma	2001	2005	tcma
Non jeune	51,9%	58,9%	3,2%	8,5%	8,5%	0,1%
Jeune	31,5%	38,1%	4,9%	13,8%	15,0%	2,1%
Homme	59,8%	70,2%	4,1%	11,1%	8,3%	-7,0%
Femme	30,7%	34,3%	2,9%	8,3%	14,1%	14,3%
Dakar urbain	48,7%	55,7%	3,4%	13,8%	16,6%	4,7%
Autres villes	43,3%	46,8%	2,0%	9,4%	11,4%	5,1%
Milieu rural	41,9%	49,4%	4,2%	8,4%	6,4%	-6,3%
Aucune éducation	44,1%	51,9%	4,1%	7,3%	8,3%	3,3%
Education primaire	45,0%	53,4%	4,4%	13,6%	13,2%	-0,8%
Education secondaire	40,2%	36,7%	-2,3%	17,7%	18,0%	0,4%
Enseign. tech. & prof.	63,2%	65,5%	0,9%	12,9%	17,4%	7,7%
Enseign. supérieur	69,8%	63,5%	-2,3%	8,0%	8,8%	2,4%
Total	43,8%	50,7%	3,7%	10,0%	10,4%	1,1%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les chiffres du tableau 10 suggèrent que les taux d’activité ont progressé pour tous les individus, hommes et femmes, jeunes et non jeunes, quel que soit leur milieu de résidence. La progression du taux d’activité a néanmoins été plus forte pour les jeunes, pour les hommes et en milieu rural. Par ailleurs, le taux d’activité a progressé plus fortement à Dakar que dans les autres villes. Concernant le taux de chômage, celui-ci a augmenté pour les jeunes et pour les femmes. Il a diminué en milieu rural mais augmenté en milieu urbain, tant à Dakar que dans les autres villes. Dans la ville de Dakar, il atteint en 2005 16,6% des actifs.

Si l’on considère les individus selon leur niveau d’éducation (mesuré par le niveau d’enseignement atteint) le taux d’activité a augmenté le plus fortement pour les individus ayant reçu le moins d’éducation et il a diminué pour ceux ayant atteint l’enseignement secondaire et de ceux ayant atteint l’enseignement supérieur. Pour ces deux catégories, la diminution est significative : leur taux d’activité diminue de 2,3% par an.

Ces évolutions s’expliquent principalement par le fait que ces individus sont bien plus nombreux à poursuivre leurs études. Les chiffres du Tableau 11 montrent en effet qu’alors qu’en 2001, seuls 35% des individus en âge de travailler ayant atteint l’enseignement secondaire poursuivaient des études, cette proportion s’élève à 46% en 2005. Pour les individus ayant atteint l’enseignement secondaire, la proportion de ceux qui poursuivent des études s’élève à 25% en 2005 contre 15% en 2001.

Tableau 11 – Proportion d'étudiants dans la population en âge de travailler selon le niveau d'enseignement atteint

	2001	2005	tcma
Aucune éducation	3.8%	1.1%	-27.2%
Education primaire	15.1%	13.0%	-3.6%
Education secondaire	35.1%	46.2%	7.1%
Enseign. tech. & prof.	12.1%	10.5%	-3.6%
Enseign. supérieur	15.4%	25.5%	13.4%
Total	10.0%	10.4%	1.0%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Bien que les taux d'activité aient augmenté en moyenne quel que soit le milieu de résidence, les évolutions sont un peu plus contrastées lorsque l'on considère les données au niveau régional rassemblées dans le Tableau 12.

Tableau 12 – Indicateurs du marché du travail par région

	Taux d'activité			Taux de chômage		
	2001	2005	tcma	2001	2005	tcma
Dakar	48.7%	55.7%	3.4%	13.7%	16.4%	4.5%
Diourbel	39.0%	51.9%	7.4%	5.0%	11.6%	23.3%
Kaolack	38.8%	46.8%	4.8%	15.9%	11.9%	-6.9%
Thiès	49.6%	44.1%	-2.9%	9.9%	10.0%	0.2%
Fatick	33.6%	56.5%	13.9%	10.2%	2.0%	-33.1%
Saint Louis & Matam	47.9%	46.5%	-0.7%	4.4%	7.5%	14.4%
Louga	40.1%	39.9%	-0.1%	7.0%	4.5%	-10.6%
Ziguinchor	45.5%	51.9%	3.3%	16.4%	5.4%	-24.2%
Kolda	45.4%	56.3%	5.5%	3.0%	1.4%	-17.1%
Tambacounda	31.7%	49.0%	11.5%	10.6%	4.0%	-21.8%
Total	43.8%	50.7%	3.7%	10.0%	10.4%	1.1%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les régions de Fatick et de Tambacounda se démarquent par des augmentations de plus de 10% des taux d'activité. Il convient de noter que ces deux régions enregistraient des taux d'activité très faibles en 2001. A l'inverse, les régions de Saint-Louis, Matam, Louga et Thiès enregistrent des baisses des taux d'activité, relativement faibles pour les 3 premières et significative pour la dernière. L'analyse de l'évolution des taux de chômage révèle également des contrastes marqués entre régions. Ainsi le taux de chômage double entre 2001 et 2005 dans la région de Diourbel, augmente fortement dans celles de Saint-Louis et Matam et significativement dans la région de Dakar tandis qu'il reste relativement stable dans la région de Thiès. En revanche le taux de chômage diminue dans toutes les autres régions, les réductions les plus importantes étant enregistrées dans les régions de Fatick et de Ziguinchor.

L'augmentation des taux d'activité concerne donc presque tous les groupes de population définis selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Le taux d'activité des femmes reste

néanmoins à un niveau faible, près de la moitié de celui des hommes. On observe en revanche une baisse du taux d'activité pour les individus les plus éduqués qui s'explique par une augmentation de la proportion de ceux poursuivent leurs études. Enfin, bien que le taux de chômage apparaisse stable au niveau national, l'examen des données régionales indiquent de fortes variabilités sur le territoire sénégalais.

3.4 Les caractéristiques de l'emploi : le poids variable de l'activité agricole

D'après les données de l'ESPS 2006-2005, 902 390 individus étaient employés dans l'agriculture au moment du passage de l'enquête (février, mars et avril 2002), chiffre reporté dans la quatrième colonne du Tableau 13.

Tableau 13 – Répartition des actifs occupés par secteur d'activité

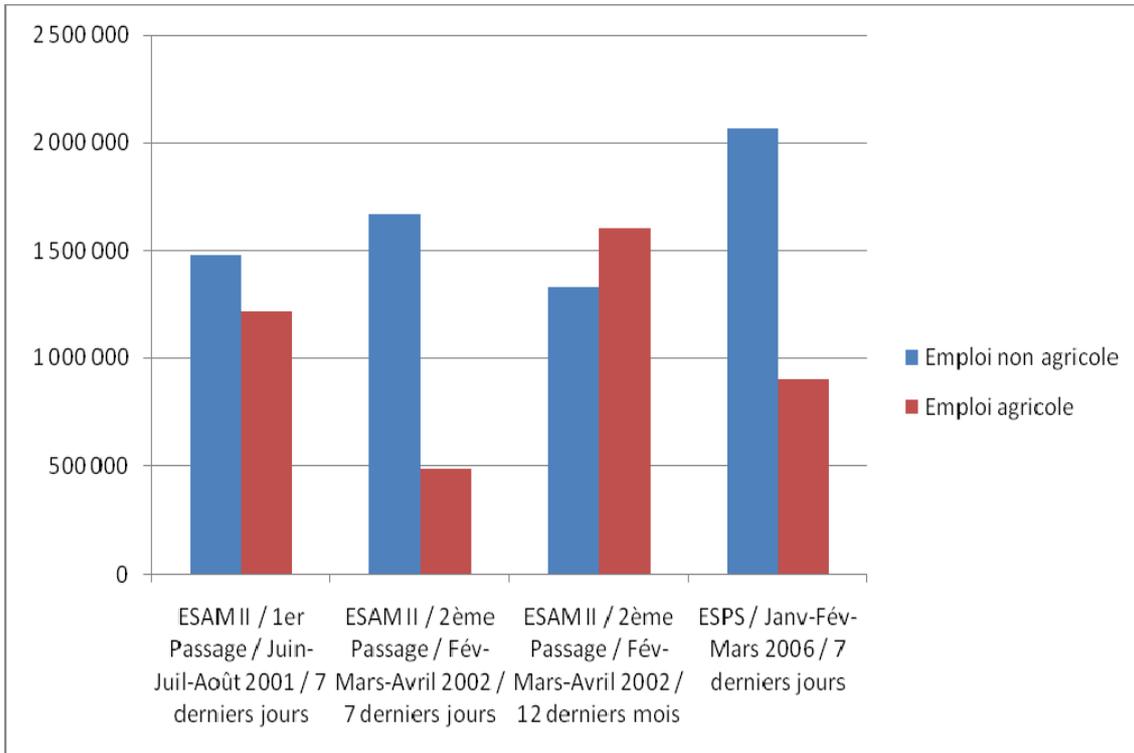
	ESAM II 1^{er} passage Juin-Juil- Août 2001 7 derniers jours	ESAM II 2nd passage Fév-Mars- Avril 2002 7 derniers jours	ESAM II 2nd passage Fév-Mars- Avril 2002 12 derniers mois	ESPS Janv-Fév- Mars 2006 7 derniers jours	tcma 2005/2001*
Emploi non agricole	1 476 955 54,9	1 668 372 77,5	1 327 535 45,3	2 061 672 69,6	5,4%
Emploi agricole	1 211 285 45,1	484 108 22,5	1 603 920 54,7	902 390 30,4	16,8%
Total	2 688 240	2 152 480	2 931 455	2 964 062	8,3%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

* le taux de croissance moyen annuel (tcma) est calculé entre la quatrième et la seconde colonne.

Comme évoqué précédemment, ce chiffre correspond à une mesure ponctuelle sur une période de référence courte d'une activité éminemment saisonnière. Dans le cas de l'emploi agricole, cela est illustré par les données du Tableau 13 repris dans la Figure 8 et qui présente les effectifs d'actifs occupés à travers les quatre mesures de l'activité présentées plus haut.

Figure 8 – Répartition des actifs occupés par secteur d'activité



Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Les données rassemblées dans la Figure 8 suggèrent que le chiffre de 902 390 travailleurs dans l'agriculture correspond à une sous-estimation du nombre total des actifs ayant une activité agricole dans l'année. Si l'on considère les données de 2001, on voit en effet que les travailleurs dans l'agriculture étaient moins de 500 000 au moment du second passage alors qu'ils étaient plus de 1 200 000 au moment du premier. Par ailleurs, plus de 1 600 000 d'individus ont déclaré l'agriculture comme leur secteur d'activité lorsqu'on les a interrogés sur leur activité habituelle au cours des 12 derniers mois à l'occasion du second passage.

Comme expliqué précédemment, du point de vue de la comparaison entre 2001 et 2005, on doit néanmoins s'appuyer sur les données du second passage de l'ESAM II pour mesurer les variations interannuelles⁹. Les chiffres de l'emploi par secteur et de son évolution entre 2001 et 2005 sont rassemblés dans le Tableau 14.

Il ressort des chiffres du tableau 14 que l'économie sénégalaise a créé plus de 800 000 emplois entre 2001 et 2005, dont la moitié dans le secteur agricole. Plus précisément, le nombre d'actifs agricoles a doublé entre 2001 et 2005, soit un taux de croissance annuel de 16,8%. Si l'on exclut l'agriculture, les chiffres du tableau 14 indiquent que l'économie sénégalaise a créé environ 390 000 emplois non agricoles, soit une croissance de l'emploi non agricole de 5,4% par an. Du point de vue sectoriel, les secteurs les plus créateurs

⁹ L'utilisation du second passage de l'ESAM II pose par ailleurs quelques problèmes liés au fait que près de 17% des individus enquêtés lors du premier passage n'ont pas été retrouvés lors du second. Faute de mieux, nous avons fait l'hypothèse que la distribution de leurs activités était identique à celle des individus observés lors du second passage.

d'emplois sont, dans l'ordre de contribution, le commerce et la vente (33,8% de la création d'emplois non agricole), les branches manufacturières (24,0%), l'administration publique (12,5%), les autres branches marchandes (10,3%), le secteur des BTP (9,8%), les services domestiques (8,3%). A l'inverse, les secteurs de l'extraction et de l'agro-alimentaire ont enregistré des baisses de l'emploi.

Malgré la croissance marquée de l'emploi dans certains secteurs, force est de constater que la structure par secteur de l'emploi au Sénégal reste relativement stable – si l'on ignore les variations du poids de l'emploi agricole. En termes de contribution à l'emploi, le poids lourd hors agriculture reste le commerce et la vente tandis que l'explosion de l'emploi dans les banques et les établissements financiers ne pèse que très peu sur l'emploi au niveau global.

Les évolutions enregistrées pour l'emploi peuvent être rapprochées de celles de la croissance par secteur. Le Tableau 15 présente les taux de croissance annuels de l'emploi et de la valeur ajoutée par secteur entre 2001 et 2005 (en F CFA de 2001).

Tableau 14 – Emploi par secteur

	2001	%	2005	%	tcma	Création /Destruction	Contribution	Contribution hors agricole
Agriculture	484 108	22,5	902 390	30,4	16,8%	418 282	51,5%	
Pêche	67 110	3,1	73 430	2,5	2,3%	6 320	0,8%	1,6%
Extraction (mine, carrière)	20 972	1,0	13 473	0,5	-10,5%	-7 499	-0,9%	-1,9%
Fabrication produits alimentaires, boissons et tabacs	71 265	3,3	32 731	1,1	-17,7%	-38 534	-4,7%	-9,8%
Branches manufacturières	108 143	5,0	202 465	6,8	17,0%	94 322	11,6%	24,0%
Eau, électricité et gaz	16 761	0,8	20 662	0,7	5,4%	3 901	0,5%	1,0%
Bâtiments et travaux publics	141 361	6,6	180 019	6,1	6,2%	38 658	4,8%	9,8%
Commerce/vente	609 684	28,3	742 762	25,1	5,1%	133 078	16,4%	33,8%
Restaurants et hôtels	17 436	0,8	27 288	0,9	11,8%	9 852	1,2%	2,5%
Transport et communications	115 602	5,4	137 395	4,6	4,4%	21 793	2,7%	5,5%
Banques assurances et autres établissements financiers	7 434	0,3	16 688	0,6	22,4%	9 254	1,1%	2,4%
Autres branches marchandes	198 004	9,2	238 704	8,1	4,8%	40 700	5,0%	10,3%
Services domestiques	134 291	6,2	166 880	5,6	5,6%	32 589	4,0%	8,3%
Administrations publiques	100 029	4,6	149 188	5,0	10,5%	49 159	6,1%	12,5%
Administrations privées	54 706	2,5	49 192	1,7	-2,6%	-5 514	-0,7%	-1,4%
Organisations internationales, ambassades et consulats	5 574	0,3	6 973	0,2	5,8%	1 399	0,2%	0,4%
Ne sait pas	0	0,0	3 822	0,1		3 822	0,5%	1,0%
Total	2 152 480	100,0	2 964 062	100,0	8,3%	811 582	100,0%	
Total hors agriculture	1 668 372	77,5	2 061 672	69,6	5,4%	393 300	48,5%	100,0%

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

Tableau 15 – Taux de croissance annuel moyen de l’emploi et de la valeur ajoutée sur la période 2001-2005

	Emploi	VA	élasticité
Agriculture	16.8	1.1	15.1
Pêche	2.3	0.2	11.3
Extraction (mine carrière)	-10.5	3.1	-3.4
Fabrication de produits alim., boissons et tabacs	-17.7	-2.4	7.2
Branches manufacturières	17.0	5.0	3.4
Eau, électricité et gaz	5.4	6.9	0.8
Bâtiments et travaux publics	6.2	10.8	0.6
Commerce/vente	5.1	3.1	1.6
Restaurants et hôtels	11.8	0.9	12.5
Transport et communications	4.4	14.5	0.3
Banques, assurances et autres établissements fin.	22.4	9.1	2.5
Autres branches marchandes	4.8	5.9	0.8
Administrations publiques	10.5	2.8	3.8
Autre	3.9	4.1	0.9
Total	8.3	4.7	1.8
Total hors agriculture	5.4	5.2	1.0

Source : ESAM II et ESPS, Comptes nationaux, nos propres calculs.

A l’exception du secteur extractif, qui enregistre une croissance en valeur ajoutée mais où l’emploi baisse, les évolutions de l’emploi et de la valeur ajoutée par secteur apparaissent cohérentes, sinon en magnitude, du moins en direction. Le secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs enregistre une baisse tant de l’emploi que de la valeur ajoutée, bien que cette dernière soit moins prononcée que la baisse de l’emploi. Les autres secteurs enregistrent tous des augmentations de l’emploi et de la valeur ajoutée, bien que ces augmentations soient parfois d’ampleur assez différentes, ce qui reflètent des évolutions différenciées de la productivité de l’emploi (voir Tableau 16).

Les chiffres du tableau 15 indiquent par ailleurs que l’élasticité de création d’emploi (hors secteur agricole) vis-à-vis de la croissance entre 2001 et 2005 est de l’ordre de 1, c’est-à-dire que 1 point de croissance non agricole s’est accompagnée d’une augmentation de 1 point d’emploi non agricole (soit environ 17 000 emplois). Il convient néanmoins de noter que cette estimation constitue sans doute une surestimation de l’élasticité réelle de l’emploi vis-à-vis de la croissance du fait du problème évoqué plus haut de surestimation de la croissance de la population entre les deux enquêtes.

Les élasticités apparaissent néanmoins très variables d’un secteur à l’autre. Tandis qu’elles sont élevées dans les secteurs de la pêche, de l’agro-alimentaire et des branches manufacturières, elles sont inférieures à 1 dans ceux de l’eau, électricité et gaz, des BTP et des transports et communications.

Tableau 16 – Evolution de la productivité de l’emploi par secteur sur la période 2001-2005

VA/emploi	2001	2005	tcma	% instruits en 2001	Var° du taux d'instruction
Agriculture	1 054 988	591 677	-13.5	20.1%	-6.1%
Pêche	939 588	865 680	-2.0	39.6%	-4.0%
Extraction (mine carrière)	1 840 882	3 232 702	15.1	35.0%	14.7%
Fabrication produits alimentaires boissons et tabacs	2 351 714	4 637 483	18.5	37.5%	16.9%
Branches manufacturières	3 186 756	2 065 484	-10.3	49.0%	1.8%
Eau, électricité et gaz	4 799 135	5 080 319	1.4	62.2%	5.5%
Bâtiments et travaux publics	838 494	993 543	4.3	43.6%	3.9%
Commerce/vente	1 024 943	951 086	-1.9	27.0%	2.5%
Restaurants et hôtels	1 891 146	1 254 723	-9.7	53.7%	16.2%
Transport et communications	2 286 985	3 311 109	9.7	48.7%	-13.0%
Banques assurances et autres établissements financiers	12 511 921	7 893 359	-10.9	94.3%	-0.3%
Autres branches marchandes	1 870 879	1 953 122	1.1	40.7%	13.2%
Administrations publiques	2 256 968	1 688 851	-7.0	90.4%	1.7%
Autre	3 291 485	3 319 164	0.2		
Total	1 661 093	1 448 470	-3.4	37.0%	-1.4%
Total hors agriculture	1 836 966	1 823 487	-0.2		

Source : ESAM II et ESPS, nos propres calculs.

La productivité de l’emploi (mesurée au niveau sectoriel par le rapport entre valeur ajoutée et emploi) est susceptible de varier au cours du temps soit du fait de la modification des caractéristiques des travailleurs, soit du fait de la modification des techniques de production, notamment de l’intensité capitaliste. Si l’on exclut l’agriculture, il apparaît que la productivité de l’emploi est restée stable au cours de la période. Cette stabilité agrégée cache néanmoins de fortes disparités d’un secteur à l’autre. Ainsi, dans les secteurs de l’extraction et de l’agro-alimentaire, la productivité a fortement augmenté entre les deux années. Cette progression semble pouvoir être expliquée par l’augmentation de la qualification des travailleurs de ces branches, dont l’instruction progresse de 15 points. S’agissant de secteurs qui ont enregistré une baisse de l’emploi, cette évolution suggère que ce sont les employés les moins qualifiés qui ont subis des pertes d’emploi.

4. Evolution des inégalités de niveaux de vie et des indicateurs sociaux de développement, 2001-2005

4.1 Evolution des écarts de niveaux de vie par milieu de résidence, qualification et activité des chefs de ménage

Comme exposé dans l'encadré 1 en introduction, les enquêtes ESAM II et ESPS ont adopté des méthodes très différentes de collecte des niveaux de consommation. Ces différences ne permettent pas de poser un diagnostic sur l'évolution des niveaux absolus de niveau de vie et donc de pauvreté, les évolutions constatées pouvant provenir en grande partie de ces différences méthodologiques. Cependant, moyennant l'hypothèse que ces différences méthodologiques ne produisent pas de biais du point de vue de la distribution de la consommation, il est possible d'analyser l'évolution des inégalités, et plus particulièrement, les évolutions des écarts de niveaux de vie entre les individus selon leurs lieux de résidence (région et milieu), leur niveau de qualification, ou leur branche d'activité.¹⁰ On peut observer alors si, durant la période considérée, les écarts de niveaux de vie catégoriels ont ou non été modifiés. Pour ce faire, nous avons procédé en deux étapes. Une première consiste à examiner l'évolution d'indices d'inégalité et celle des écarts de niveau de vie moyen. C'est ainsi que le tableau ci-dessous (Tableau 17) reporte les indices de Gini¹¹ et des indices de niveaux de vie (la base 100 étant la moyenne nationale) selon le milieu, la région de résidence, le niveau de qualification et l'activité du chef de ménage en 2001 et 2005. La comparaison des moyennes masque néanmoins l'aspect distributif de la question : le classement relatif par catégorie de ménage est-il stable tout au long de la distribution de l'indicateur ? Cette question peut être examinée grâce à l'utilisation de courbes cumulées de consommation qui constitue la seconde étapes de notre analyse. Ces courbes (Figure 9) s'interprètent comme suit : sur l'axe des abscisses, on peut lire les différents niveaux de consommation par tête en milliers de FCFA ; sur l'axe des ordonnées on trouve la densité cumulée, c'est-à-dire la proportion cumulée des individus de l'échantillon. Les courbes indiquent donc, à chaque valeur de consommation par tête, la proportion d'individus de l'échantillon qui se trouvent sous ce niveau de consommation. En plus des courbes de consommation cumulées, sont ajoutées, à chacun des graphiques, trois lignes verticales qui correspondent au niveau de vie médian national, et aux niveaux de vie en de ça desquels vivent 25% et 75% de la population totale nationale.

Un premier constat tiré du Tableau 17 est la constance du niveau des inégalités. L'indice de Gini reste stable autour de 0,40, niveau relativement élevé. Ce niveau élevé des inégalités provient en grande partie d'un écart important entre les niveaux de vie des ménages résidents en villes, et plus particulièrement à Dakar et ceux résidents en milieu rural. En

¹⁰ Cela suppose que les différences méthodologiques n'ont pas d'incidence sur les écarts relatifs de niveau de vie. Cela constitue une hypothèse relativement forte.

¹¹ Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie monétaires. Il varie de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

2001, les dakarois ont un niveau de vie moyen 80% supérieur à la moyenne nationale et 3 fois supérieur à celui des ménages ruraux. Le niveau de vie des autres urbains est inférieur à celui des résidents à Dakar tout en étant 80% plus élevé que celui des ménages ruraux. Le premier graphique de la Figure 9 montre les écarts de niveaux de vie entre ces différents milieux de résidence tout au long de la distribution des niveaux de vie. Les écarts constatés en niveau moyen se confirment quelque soit le niveau de vie, les ménages ruraux sont toujours beaucoup plus pauvres que les ménages urbains *a fortiori* les dakarois. C'est ainsi que 70% des ménages ruraux ont un niveau de consommation inférieur au niveau de consommation médian national contre seulement 10% à Dakar et 30% dans les autres villes. Ce dualisme rural-urbain est bien évidemment mis en évidence lorsqu'on compare les niveaux de vie entre les agriculteurs et les autres (dernières lignes du Tableau 17 et troisième graphe première colonne, Figure 9). Les écarts de revenus par niveaux d'éducation participent aussi grandement aux inégalités de niveaux de vie au Sénégal. Toujours en 2001, le niveau de vie moyen des individus vivant dans un ménage dont le chef a suivi des études secondaires ou tertiaires est deux fois supérieur au niveau moyen national. Ces écarts de rendements des niveaux d'éducation et le dualisme rural-urbain est dans la lignée de ce qu'on peut observer dans les autres pays d'Afrique Subsaharienne, plus spécifiquement les pays francophones (Cogneau *et al.*, 2006).

En 2005, il semble ne pas avoir de grandes modifications dans les distributions de niveaux de vie. L'indice de Gini reste stable, les graphes de la première colonne et de la seconde colonne de la Figure 9 sont relativement similaires ainsi que les écarts moyens de niveau de vie catégoriels.¹² La croissance durant la période 2001-2005 n'aurait alors pas eu d'incidence sur les inégalités et n'aurait donc pas notamment permis une amélioration plus forte des niveaux de vie des plus pauvres par rapport aux ménages plus aisés.

En termes d'écarts de niveaux de vie régionaux, et quelles que soient les années observées, la Casamance et la région de Tambacounda sont les plus déshéritées. Elles sont précédées par les régions du centre du Sénégal (Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolak), tandis que les régions du fleuve (Louga, Saint Louis et Matam) sont moins pauvres mais loin derrière la région de Dakar.

¹² La plus grande différence constatée entre les deux années est une augmentation des écarts de niveaux de vie entre les agriculteurs et les autres ménages occupés. Le niveau moyen de consommation par tête des ménages agricoles serait quasiment deux fois inférieur alors que l'écart était de l'ordre de 60% en 2001. Cependant, il est possible que cette augmentation des inégalités provienne du fait que l'enquête 2005 sous-estime grandement l'autoconsommation par rapport à l'enquête de 2001. Nous préférons donc ne pas faire cas de cette évolution.

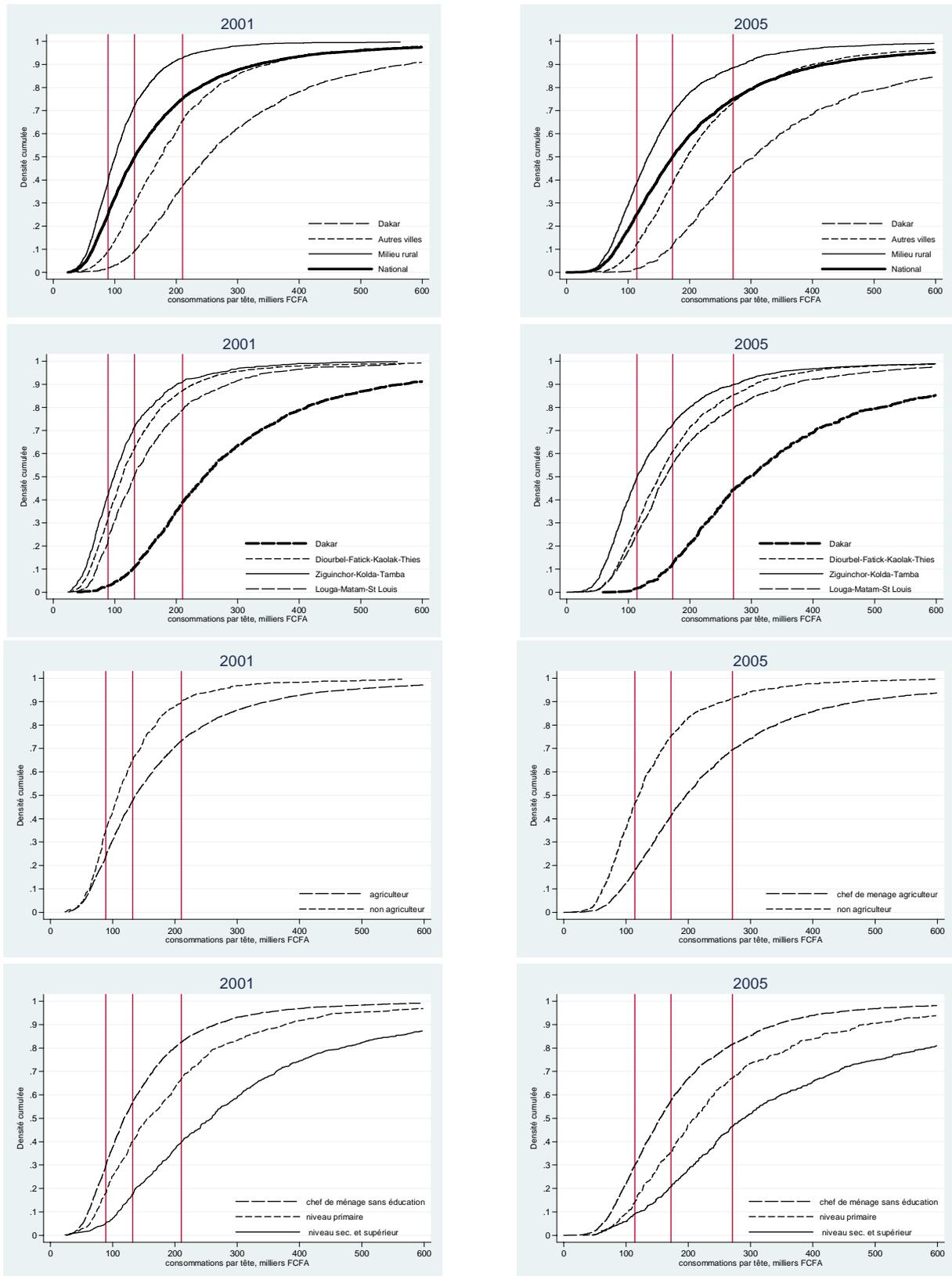
Tableau 17 – Inégalité et écarts de niveau moyen de consommation par tête selon milieu de résidence, la région, le niveau d'éducation du chef de ménage et la branche d'activité, 2001-2005.

	2001		2005	
Indice de Gini	41		40	
	%	Niveau de vie moyen (Base 100 : niveau national)	%	Niveau de vie moyen (Base 100 : niveau national)
	population		population	
Milieu de résidence¹				
Dakar urbain	22	181	24	179
Autres villes	19	115	18	100
Milieu Rural	59	64	58	68
Région¹				
Dakar	23	177	25	177
Diourbel-Fatick-Kaolack-Thies	41	77	44	76
Ziguinchor-Kolda-Tamba	17	64	16	63
Louga-Matam-St Louis	19	89	16	85
Niveau d'éducation du chef de ménage²				
Sans éducation	74	82	74	78
Primaire	11	105	11	102
Secondaire et supérieur	15	200	15	187
Branche d'activité²				
Agriculture	76	70	62	61
Autre	24	112	38	119

Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

1. Niveau de consommation par tête quelque soit le statut d'occupation du chef de ménage.
2. Niveau de consommation par tête des chefs de ménages occupés.

Figure 9 – Courbes cumulées de consommation par tête, 2001, 2005.



Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

4.2 Evolution d'indicateurs sociaux du développement 2001-2005

Les enquêtes nous ont permis de calculer quatre indicateurs sociaux de développement : le pourcentage d'individus vivant dans des ménages ayant l'électricité ; le pourcentage d'individus vivant dans des foyers s'approvisionnant en eau courante ; le taux de scolarisation des garçons et des filles de 7 à 12 ans ; et le taux d'alphabétisation par sexe des 15-24 ans. Deux de ces indicateurs font partie des indicateurs de suivi des Objectifs du Millénaire du Développement, l'accès à l'eau et le taux d'alphabétisation, tandis que le taux de scolarisation est proche du taux net de scolarisation dans le primaire, également un des OMD. Les tableaux ci-dessous montrent une progression certaine de l'ensemble des indicateurs. Chacun d'eux ont augmenté de 3 à 7% par an entre 2001 et 2005 en moyenne nationale. Un effort significatif semble avoir été mené en faveur de la scolarisation et l'alphabétisation des filles vivant en milieu rural ainsi qu'en matière d'adduction d'eau et d'électrification rurale. Ces tendances sont donc tout à fait en accord avec les engagements des DSRP. Notons toutefois que les indicateurs sociaux ruraux demeurent bas : moins de 50% des filles et des garçons de 7 à 12 ans sont scolarisés, seulement 29% des filles de 15 à 24 ans sont alphabétisées (43% des garçons), 45% des individus ont accès à l'eau potable et seulement 17% ont l'électricité. En milieu urbain, ces indicateurs sont nettement supérieurs de 25 à 50% plus élevés, notamment à Dakar. On observe donc un dualisme social encore fort, du même ordre que celui observé en termes de niveaux de vie monétaire, bien que ces inégalités sociales soient en cours de diminution.

Les Figure 10 à 13 représentent ces mêmes statistiques par quintile de consommation par tête ainsi que le taux de croissance moyen annuel de chacun d'eux par quintile que ce soit au niveau national que par milieu de résidence. Dans l'ensemble, on observe que le niveau social de développement est corrélé avec le niveau de vie monétaire. Ce sont les ménages les plus riches qui sont les plus électrifiés, qui ont accès à l'eau potable et dont les enfants sont les plus scolarisés et alphabétisés. Ceci n'a rien de surprenant, mais les inégalités sont toutefois assez fortes, les rapports entre le premier quintile et le dernier allant souvent du simple au double. Sur l'ensemble du Sénégal (Figure 10) et quelque soit les niveaux de richesse des ménages, les évolutions ont été positives. Les progressions les plus fortes sont observées pour les quintiles les plus pauvres (1 et 2) en matière d'accès à l'eau, à l'électricité et de scolarisation. Par contre, ce sont les jeunes adultes des ménages des classes moyenne à haute (quintile 3 et 4) dont les taux d'alphabétisation ont le plus progressé.

Au sein de Dakar, les inégalités sociales sont bien évidemment moins prononcées (Figure 11) qu'au niveau national. Comme au niveau national, on observe une amélioration notable de l'ensemble des indicateurs sociaux. Plus particulièrement, on notera la forte progression de l'électrification du quintile le plus pauvre ainsi que des taux de scolarisation des filles vivant dans les ménages des deux premiers quintiles.

Dans les autres centres urbains du Sénégal (Figure 12), ces mêmes tendances sont observées en matière de forte augmentation des taux d'électrification des ménages les plus pauvres et de scolarisations des filles de ces mêmes ménages. Il apparaît alors une réduction assez significative des inégalités au sein des villes d'accès à l'électricité, l'eau et de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans.

Enfin, en milieu rural (Figure 13), comme au sein des villes, les inégalités sociales sont faibles. En revanche, les corrélations entre les niveaux de vie monétaire et le développement social sont aussi assez faibles. Les progressions sont dans l'ensemble assez importantes et plus fortes qu'en ville. Cependant, à la différence des tendances observées en milieu urbain, certaines d'entre elles, notamment celles des taux d'électrification et d'alphabétisation des filles sont nettement plus élevées pour les quintiles les plus riches que pour les plus pauvres. Cela tient au coût direct de l'accès aux biens publics tels que l'électrification que ne peuvent payer que les ménages ruraux les plus aisés. Par contre, il est assez surprenant et positif de constater que la scolarisation des enfants (plus particulièrement des filles) a évolué de manière uniforme quelque soit le niveau de richesse des ménages ruraux.

L'essentiel des inégalités sociales observées proviennent des inégalités entre les villes et les campagnes d'accès aux services sociaux et biens publics locaux. Les évolutions constatées entre 2001 et 2005 vont dans le sens d'une réduction de ce dualisme urbain rural, comme d'une réduction des inégalités entre riches et pauvres.

Tableau 18 – Indicateurs sociaux de développement, 2001-2005

	National		Dakar		Autres Villes		Rural	
	2001	2005	2001	2005	2001	2005	2001	2005
Taux de scolarisation 7-12 ans (%)								
Filles	44,2	57,8	64,7	79,9	58,5	75,4	33,6	46,9
Garçons	49,8	57,7	68,3	80,5	66,0	74,2	39,9	47,2
Total	46,9	57,7	66,5	80,2	62,1	74,8	36,7	47,0
Taux d'alphabétisation 15-24 ans (%)								
Filles	36,6	44,5	55,3	65,2	51,5	58,7	21,4	29,3
Garçons	52,4	58,1	66,0	74,8	65,0	73,0	40,7	42,9
Total	43,9	50,9	60,4	69,7	57,5	65,8	30,5	35,4
% d'individus raccordés à l'eau potable								
Total	54,1	63,5	91,3	96,9	71,8	79,1	34,2	45,1
% d'individus raccordés au réseau électrique								
Total	36,4	45,6	84,5	93,2	62,2	77,0	9,6	16,6

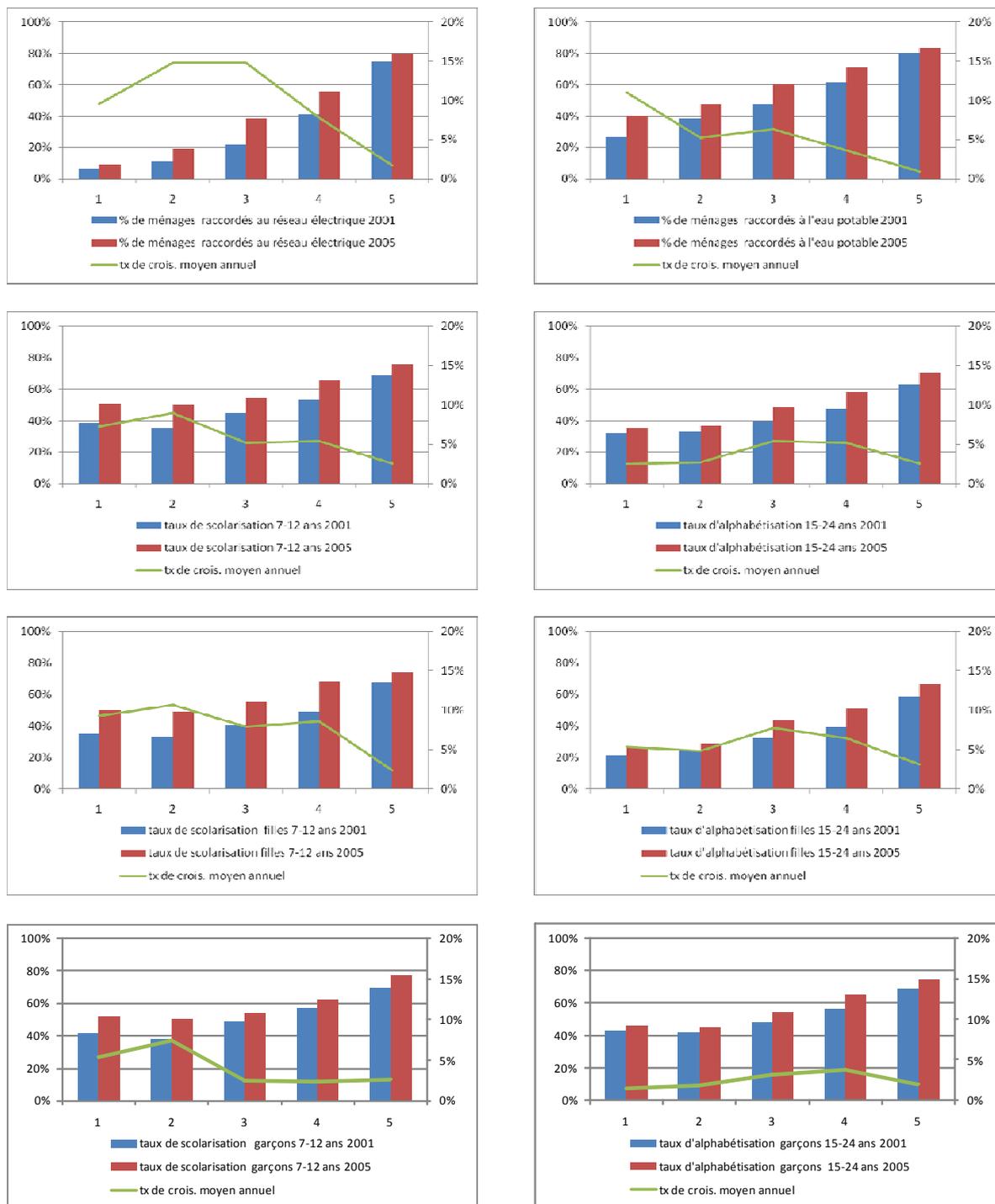
Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

Tableau 19 – Taux de croissance moyen annuel des indicateurs sociaux de développement, 2001-2005

	National	Dakar	Autres Villes	Rural
	tcma 2001-2005	tcma 2001-2005	tcma 2001-2005	tcma 2001-2005
Taux de scolarisation 7-12 ans (%)				
Filles	7%	5%	7%	9%
Garçons	4%	4%	3%	4%
Total	5%	5%	5%	6%
Taux d'alphabétisation 15-24 ans (%)				
Filles	5%	4%	3%	8%
Garçons	3%	3%	3%	1%
Total	4%	4%	3%	4%
% d'individus raccordés à l'eau potable				
Total	4%	1%	2%	7%
% d'individus raccordés au réseau électrique				
Total	6%	2%	5%	15%

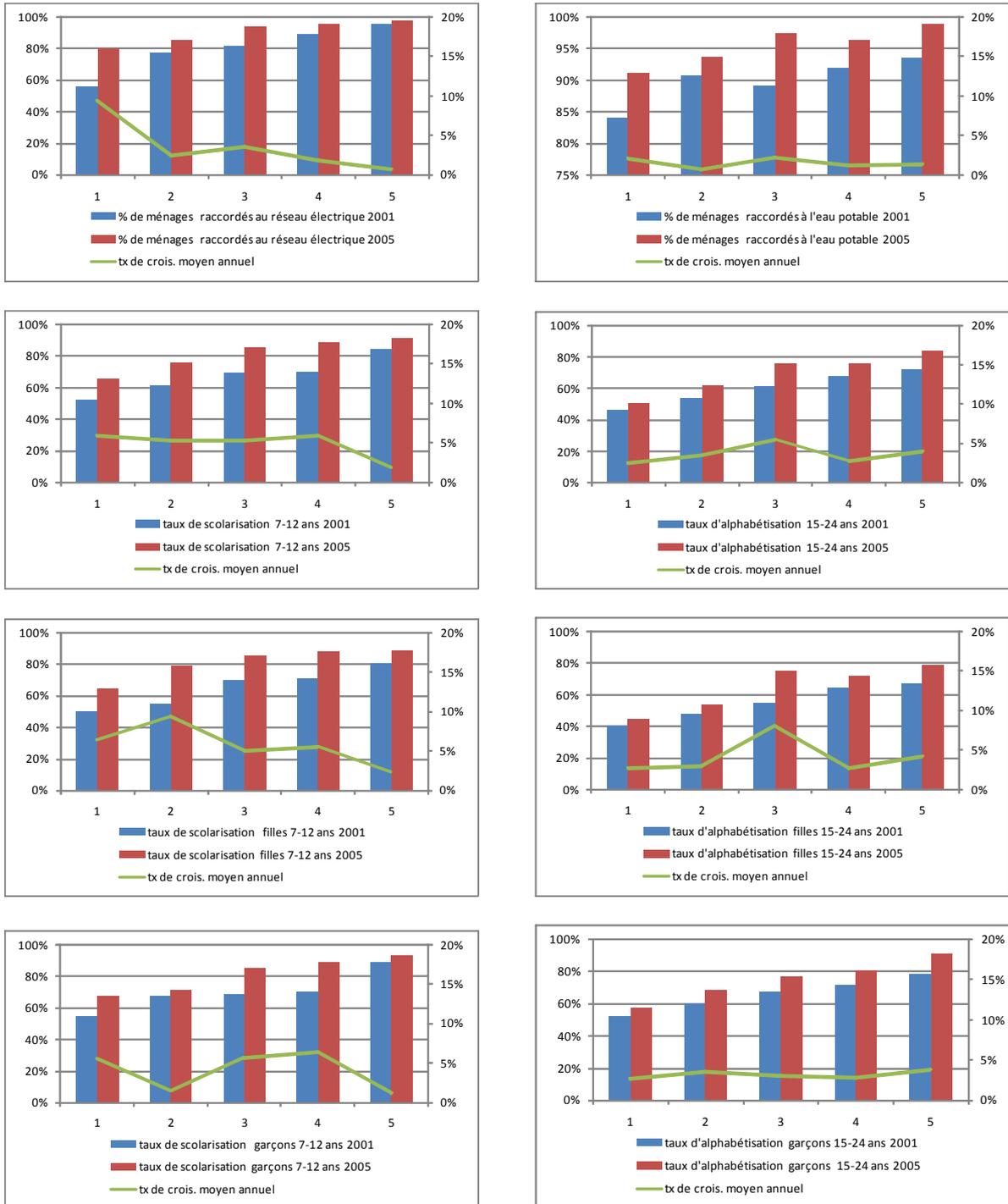
Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

Figure 10 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Sénégal.



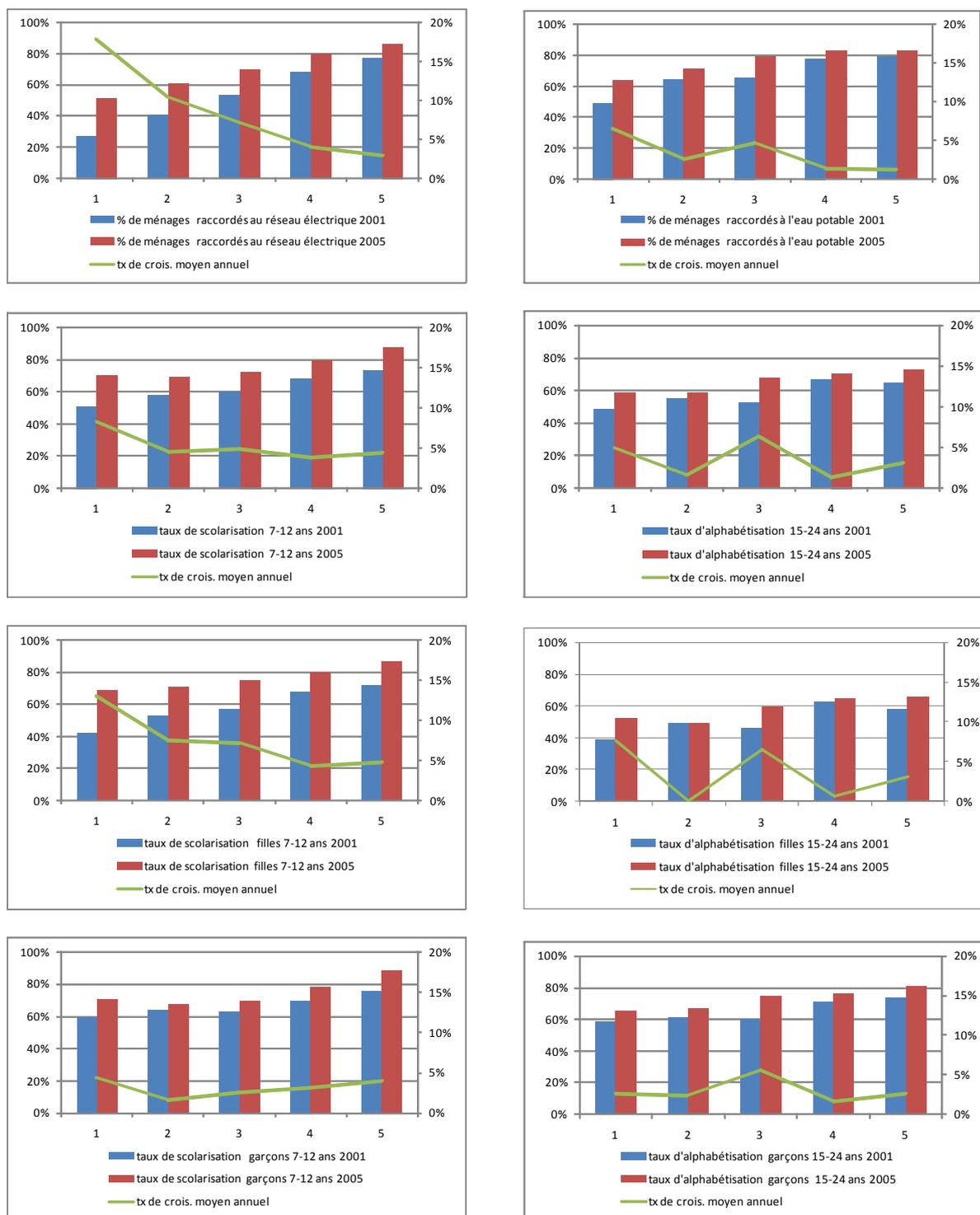
Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

Figure 11 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Dakar.



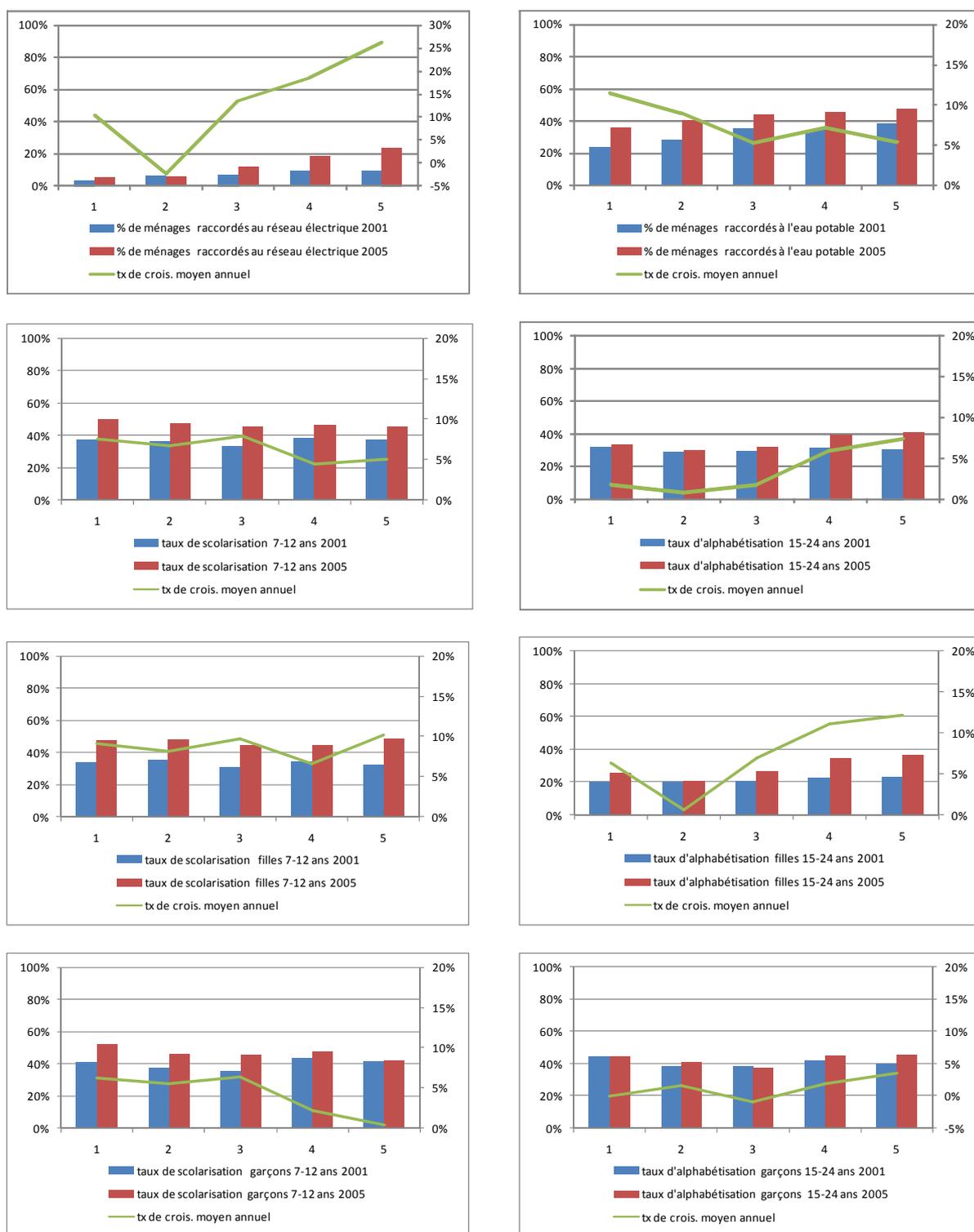
Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

Figure 12 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Autres villes.



Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

Figure 13 – Indicateurs sociaux par quintile de consommation par tête, Rural.



Sources : ESAM II, ESPS, nos propres calculs.

5. Conclusion

Principaux résultats

L'analyse de l'évolution de la croissance économique sur la période considérée montre des performances de croissance positives et stables mais bien en deçà des objectifs fixés par la SCA. Malgré l'insistance de la SCA sur la promotion de l'investissement privé, la croissance, comme sur la période post-dévaluation (1994-2001), continue d'être portée par les finances publiques, et comporte donc les risques afférents à ce type de stratégie (croissance de la dette). Les données ne semblent pas indiquer de modifications profondes de la structure sectorielle de l'économie sénégalaise qui reste peu diversifiée. On note cependant une progression de certains secteurs ciblés par la SCA, notamment les télécommunications et le secteur du textile.

Concernant l'emploi, l'analyse des données des enquêtes ménage collectées en 2001 (ESAM II) et début 2006 (ESPS) met en évidence la grande jeunesse de la population sénégalaise et une stabilisation de la part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler (15-64 ans). Par ailleurs, la population demeure peu instruite, plus de 60% des 15-64 ans n'ayant reçu aucune instruction. Les données font malgré tout état de progrès des niveaux d'éducation et d'une diminution des écarts d'éducation entre hommes et femmes. Entre le premier trimestre de 2001 et celui de 2006, les taux d'activité apparaissent en hausse bien que mesurés à des périodes de basse activité, notamment agricole. Cette augmentation des taux d'activité concerne presque tous les groupes de population définis selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Le taux d'activité des femmes demeure néanmoins à un niveau faible, près de la moitié de celui des hommes. On enregistre par ailleurs une baisse du taux d'activité pour les individus les plus éduqués qui s'explique par une augmentation de la proportion de ceux qui poursuivent leurs études au sein de la population en âge de travailler. Quant au taux de chômage, il reste stable au niveau national mais cette stabilité cache de fortes variabilités régionales ainsi qu'un sous-emploi et une saisonnalité importante de l'emploi. Malgré la croissance marquée de l'emploi dans certains secteurs tels que les secteurs manufacturiers, les administrations publiques et le secteur de la restauration et hôtellerie, force est de constater que la structure par secteur de l'emploi au Sénégal reste relativement stable. En termes de contribution à l'emploi, le poids lourd hors agriculture reste le commerce et la vente. Enfin, la productivité de l'emploi hors agriculture reste stable malgré de fortes disparités entre secteurs.

Du côté des indicateurs sociaux de développement tels que les raccordements à l'eau, l'électricité et la scolarisation des enfants, on note des augmentations des niveaux moyens nationaux assez importantes. Par ailleurs, les indicateurs sociaux des ménages pauvres et classes moyennes semblent progresser plus que ceux des ménages plus aisés. Même si les indicateurs sociaux du développement progressent plus fortement en milieu rural, ces progrès ne réduisent malgré tout que faiblement les écarts avec les niveaux de développement sociaux urbains. Le dualisme ville/campagne est aussi persistant en termes de niveaux de vie monétaire tandis que les écarts de niveaux de vie catégoriels (par niveau d'éducation ou par secteurs d'activité) semblent aussi rester stables.

Dans quelle mesure ces évolutions sont-elles en lien avec la SCA ?

Du point de vue des performances macroéconomiques, la SCA souhaite promouvoir des secteurs porteurs d'emplois et de croissance. La croissance de certains secteurs cibles dans les données de Comptabilité National indique que la SCA a eu un impact. Ces secteurs (hors agriculture) restent cependant marginaux dans l'économie sénégalaise et ne sont pas à l'origine des performances actuelles de croissance. L'agriculture reste un secteur très vulnérable aux chocs climatiques. Les performances agricoles sont donc très variables d'année en année, variations qui ont malgré tout une incidence non négligeable sur la croissance macroéconomique et les exportations. Les entreprises agricoles que la SCA souhaite voir se développer sont en expansion mais restent marginales, l'essentiel de l'agriculture reste une activité familiale peu productive.

Les changements structurels des fondements de la croissance macroéconomique souhaités par la SCA ne sont pas en œuvre. Le discours libéral véhiculé par les porteurs de la SCA d'interventionnisme étatique en rupture avec le passé semble désavoué par les faits. La croissance reste fortement tributaire des fonds publics et, partant, de l'aide internationale.

Du côté de l'emploi au Sénégal, force est de constater que les secteurs cibles de la SCA ne participent qu'assez marginalement à la création d'emplois de ces dernières années.

Concernant les inégalités et les indicateurs sociaux de développement, les choix sectoriels et d'infrastructures publiques portés par la SCA sont essentiellement localisés à Dakar et sa région (notamment en ce qui concerne le transport). Il est à craindre que ces choix participent à la persistance du dualisme et des inégalités observées. Les améliorations importantes d'augmentation du niveau général d'éducation mais aussi d'adduction d'eau et d'électricité en moyenne nationale et plus particulièrement en milieu rural sont à mettre au compte du DSRP I et des engagements de fonds publics et internationaux dans les secteurs sociaux.

Recommandations

L'objectif de croissance de l'ordre de 7 à 8 % souhaité par la SCA afin de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 semble difficilement atteignable au regard des tendances récentes observées. Cela interroge alors les options défendues par la SCA notamment en termes de ciblage des grappes de compétitivité. On peut craindre aussi que la non-réalisation de ces objectifs de croissance entraîne un décalage fort entre les promesses politiques et la réalité économique à même d'exacerber les tensions politiques et sociales.

Il n'en demeure pas moins qu'on observe des modifications structurelles de la société sénégalaise qui, si elles se poursuivent à l'avenir, peuvent être porteuses d'une accélération de la croissance et d'une distribution plus équitable de ses fruits au sein de la population. Ces tendances positives sont l'accroissement du niveau général d'éducation (avec un rattrapage des filles) ainsi qu'un accès plus large et moins inégalitaire aux services de base tels que l'eau et l'électricité. Si ces tendances se poursuivent, on peut espérer une amélioration de la qualité de l'offre de travail et de l'environnement propice au développement de l'agriculture et des activités productrices non agricoles urbaines et

rurales. Cela entraînerait alors une hausse de la productivité et l'accélération possible de l'investissement privé - pas seulement portée par les entreprises formelles de la place ou des investisseurs directs étrangers -et, par voie de conséquence une création d'emploi suffisante pour absorber les cohortes de jeunes sénégalais arrivant sur le marché du travail. Un tel scénario positif ne peut cependant advenir que s'il s'accompagne notamment d'un meilleur accès au marché du crédit des jeunes éduqués et des entrepreneurs (plus particulièrement des individuels et des PEM-PMI).

Ces modifications structurelles sont le fruit des efforts de développement social du DSRP I. Les orientations politiques en la matière inscrites dans le DSRP II sont dans la continuité du DSRP I. Cela est encourageant et doit être soutenu notamment par un financement international ne fragilisant pas les finances publiques sénégalaises. Les orientations politiques du DSRP II visant à réduire les inégalités régionales d'aménagement du territoire (notamment les infrastructures routières au sein du Sénégal) et la gestion des risques et catastrophes naturelles sont aussi pertinentes et doivent être soutenues afin à la fois de consolider la croissance et réduire la pauvreté. En effet, les aléas climatiques et internationaux survenus ces dernières années ont montré combien l'économie sénégalaise et plus particulièrement l'agriculture restent vulnérables aux chocs extérieurs. Cela fragilise la croissance mais surtout rend difficile les conditions de vie de la majorité des sénégalais.

Références bibliographiques

- Adjamagbo A., P. Antoine (2002) Le Sénégal face au défi démographique, Document de travail DIAL n°DT/2002/07, 28 pages.
- Azam J-P. (2007) Turning Devaluation into Pro-Poor Growth: Senegal 1994-2002, *Determinants of Pro-Poor Growth: Analytical Issues and Findings from Country Cases*, sous la direction de M. Grimm, S. Klasen et A. McKay, Palgrave Macmillan: Basingstoke, janvier.
- Banque Mondiale (2007) Sénégal à la recherche de l'emploi – le chemin vers la prospérité, mémorandum économique sur le pays, rapport n° 40344-SN.
- Cogneau D., T. Bossuroy, P. De Vreyer, C. Guénard, P. Leite, S. Mesplé-Somps, C. Torelli (2006) Inégalités et équité en Afrique, notes et études AFD n°31, et Document de travail DIAL n°DT/2006/11, 43 pages.
- Faye J., C. O. Ba, P. N. Dieye, M. Dansoko (2007) Implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal (1950-2006), première phase Initiative Prospective Agricole et Rurale (I-PAR), Banque mondiale et Coopération française, février, 204 p.
- Leff N. D. (1969) "Dependency Rates and Savings Rates," *American Economic Review*, Vol. 59, 1969, pp. 886–896.
- Levi P, A. Adjamagbo (2004) Tableau de bord des principaux indicateurs socio-démographiques dans la zone de Niakhar au Sénégal, IRD.
- Masters W. (2007) Distorsions to Agricultural Incentives in Senegal, World Bank Agricultural Distorsions Working Paper 41, December, 35 p.
- Mesplé-Somps S. (2007) Sacrifie-t-on au nom de la croissance la lutte contre la pauvreté ? Discussion sur la croissance pro-pauvres au Sénégal, *Statéco*, n°101, pp.7-18.
- Primature (2007) Stratégie de croissance accélérée, présentation, réunion du comité national de pilotage de la SCA, vendredi 26 janvier 2007, Primature, République du Sénégal.

6. Annexes

6.1 – Comptabilité nationale, 1996-2007, ANSD

Valeur Ajoutée en milliards de FCFA constants de 1999

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PRIMAIRE	465,9	461,5	465,1	528,9	541,6	548,5	426,5	502,5	514,5	571,1	524,9	496,1
AGRICULTURE	250,0	228,9	247,8	292,1	312,1	313,4	205,2	272,1	283,2	328,5	277,2	233,4
AGRICULTURE VIVRIERE	157,1	144,8	161,9	172,5	176,3	173,9	153,6	192,0	182,5	213,7	187,6	158,3
AGRICULTURE INDUSTRIELLE	92,9	84,1	85,9	119,6	135,8	139,5	51,6	80,1	100,8	114,8	89,6	75,2
ELEVAGE ET CHASSE	130,4	132,5	135,6	138,8	145,8	151,4	142,1	149,6	151,5	155,8	166,2	176,0
SYLVICULTURE	21,9	22,2	22,1	22,7	23,0	23,4	24,0	24,4	24,6	26,1	26,4	27,9
PECHE	63,6	78,0	59,7	75,4	60,7	60,3	55,2	56,4	55,1	60,8	55,1	58,8
SECONDAIRE	577,3	599,6	643,6	654,5	682,6	716,7	757,9	789,6	837,2	857,8	864,3	918,2
ACTIVITES EXTRACTIVES	37,1	35,6	36,8	41,7	41,0	36,9	41,8	47,6	50,5	41,6	35,2	35,3
FABRICATION DE CORPS GRAS ALIMENTAIRE	8,9	8,0	7,7	7,4	10,3	10,4	8,7	6,6	4,8	5,5	7,2	6,3
ENERGIE	56,4	61,6	64,3	60,8	69,4	76,9	82,8	92,6	94,7	100,3	105,0	113,2
AUTRES INDUSTRIES	400,8	414,0	437,0	435,3	446,3	479,2	497,7	510,9	531,4	539,3	523,5	550,4
TRANSFORMATION ET CONSERVATION DE VIANDE ET POISSON	131,4	133,8	137,7	127,6	126,8	130,8	124,2	114,4	112,6	119,8	115,1	116,3
TRAVAIL DE GRAINS	13,1	12,6	12,3	11,6	13,8	14,9	16,0	14,3	16,0	15,9	19,3	18,0
SUCRE CONFISERIE	14,4	15,6	16,7	19,1	18,9	19,0	19,0	19,4	19,3	19,8	22,9	24,2
EGRENAGE DE COTON TEXTILE CONFECTION	45,9	43,4	45,1	42,0	44,6	47,9	49,9	52,3	53,7	49,2	52,4	54,9
RAFFINAGE DE PETROLE	5,0	6,1	6,6	6,9	7,1	9,9	8,8	15,3	16,0	10,2	4,2	9,8
CHIMIE DE BASE	49,8	57,2	61,6	61,1	57,0	61,4	74,4	82,7	83,4	78,4	50,3	56,8
MECANIQUES ET METALLURGIE	17,8	16,4	18,0	17,6	17,6	23,3	24,1	24,5	26,8	33,5	34,7	37,1
AUTRES	123,4	128,8	139,0	149,5	160,4	172,0	181,3	187,9	203,7	212,7	224,5	233,1
BTP MATERIAUX DE CONSTRUCTION	74,1	80,4	97,9	109,3	115,5	113,3	126,9	131,9	155,6	171,0	193,5	213,0

TERTIAIRE	1158,5	1212,4	1297,9	1385,3	1447,6	1499,3	1584,4	1692,3	1819,0	1923,4	2036,6	2179,4
COMMERCE	479,3	490,3	529,3	561,3	580,9	597,3	605,5	636,7	664,0	675,3	694,3	728,5
TRANSPORT TELECOMMUNICATION	172,9	186,2	201,7	216,0	231,4	252,7	283,4	326,6	380,9	434,9	501,9	566,3
TRANSPORT	114,7	115,0	122,0	125,5	121,2	118,3	125,7	146,2	162,5	170,4	173,6	175,8
TELECOMMUNICATION	58,2	71,1	79,8	90,5	110,2	134,5	157,7	180,4	218,4	264,5	328,3	390,4
EDUCATION	92,1	92,9	93,3	108,8	109,6	117,8	122,0	123,0	131,5	138,8	143,6	152,6
SANTÉ	44,2	45,8	46,4	52,3	54,3	56,9	60,7	65,6	68,5	70,2	73,2	81,0
AUTRES SERVICES	370,1	397,3	427,2	446,8	471,4	474,5	512,8	540,3	574,1	604,3	623,6	651,0
REPARATION	19,8	20,7	21,1	22,3	23,0	23,3	24,4	25,8	27,6	28,7	30,2	32,4
HOTELS BARS RESTO.	27,2	26,6	29,3	29,1	29,9	31,5	32,5	31,0	31,4	32,7	34,7	35,8
SERVICES FINANCIERS	68,1	75,8	76,7	71,3	75,4	88,9	91,6	99,7	117,0	125,9	129,5	132,2
SERVICES IMMOBILIERS	162,2	169,2	177,8	184,0	191,1	197,8	206,4	214,9	214,6	221,0	228,5	237,0
AUTRES	92,7	105,1	122,4	140,1	152,1	133,0	157,9	168,9	183,5	195,9	200,7	213,7
ADMINISTRATION PUBLIQUE	525,1	538,4	571,2	598,1	596,3	653,3	671,4	685,3	715,0	751,7	778,4	810,1
ADMINISTRATION	201,1	209,5	210,9	218,6	217,2	215,8	217,4	216,7	227,3	240,8	251,5	261,1
TAXES	324,0	328,9	360,2	379,6	379,1	437,5	454,0	468,7	487,6	510,8	526,9	549,0
PIB	2726,7	2811,9	2977,8	3166,8	3268,1	3417,8	3440,2	3669,7	3885,6	4104,1	4204,3	4403,9
PIB non AGROCOLE	2476,8	2583,1	2730,1	2874,8	2956,0	3104,4	3235,0	3397,6	3602,4	3775,5	3927,1	4170,4
Consommation Finale	2482,3	2521,3	2690,9	2822,1	2903,1	3032,4	3160,3	3317,5	3466,2	3643,7	3820,4	4018,8
Privée	2110,1	2136,7	2302,4	2399,8	2480,1	2604,8	2717,6	2862,8	2986,1	3137,9	3284,4	3448,6
Publique	372,2	384,7	388,4	422,3	423,0	427,6	442,7	454,7	480,1	505,8	535,9	570,1
FBCF	534,3	528,8	648,1	708,6	718,5	760,7	781,3	809,5	886,3	940,0	1078,7	1204,8
Publique	115,9	138,2	143,4	190,2	144,4	169,1	178,1	184,1	211,4	238,0	265,8	303,3
Privée	418,5	390,6	504,7	518,4	574,0	591,6	603,2	625,4	674,9	701,4	812,2	900,9
Variation de stocks	-199,3	-91,1	-200,2	-142,2	-78,7	-93,6	-210,8	-89,7	-157,9	-43,0	-180,2	-256,6
Balance des biens & services	-90,6	-147,1	-161,0	-221,6	-274,8	-281,6	-290,6	-367,5	-309,0	-436,6	-514,5	-563,2
Exportations	770,8	741,2	838,3	888,6	866,1	879,1	910,7	970,3	1036,0	1057,3	996,3	981,8
Importations	-861,4	-888,3	-999,3	-1110,2	-1140,9	-1160,8	-1201,2	-1337,9	-1345,0	-1493,8	-1510,8	-1545,0

6.2 – Indicateurs de niveaux de vie sociaux 2001-2005

Taux de scolarisation 7-12 ans, par sexe et quintile 2001-2005.

Quintile	2001	2005	Filles 2001	Filles 2005	Garçons 2001	Garçons 2005
National						
1	39%	51%	35%	50%	42%	52%
2	35%	50%	33%	49%	38%	51%
3	45%	55%	41%	55%	49%	54%
4	53%	66%	49%	68%	57%	63%
5	69%	76%	67%	74%	70%	77%
Dakar						
1	53%	66%	50%	64%	55%	68%
2	61%	76%	55%	79%	67%	71%
3	69%	86%	70%	86%	69%	86%
4	70%	89%	71%	88%	70%	89%
5	85%	91%	81%	89%	89%	93%
Autres villes						
1	51%	70%	42%	69%	59%	70%
2	58%	69%	53%	71%	64%	68%
3	60%	72%	57%	75%	63%	70%
4	68%	79%	68%	80%	69%	78%
5	74%	88%	72%	87%	76%	89%
Rural						
1	37%	50%	34%	48%	41%	52%
2	37%	48%	35%	48%	38%	47%
3	33%	45%	31%	45%	36%	46%
4	39%	46%	35%	45%	44%	48%
5	37%	45%	33%	49%	42%	42%

Source : ESAM II ESPS, nos propres calculs.

Taux d'alphabétisation 15-24 ans par sexe et quintile 2001-2005.

quintile	2001	2005	filles 2001	filles 2005	garçons 2001	garçons 2005
National						
1	32%	35%	21%	26%	43%	46%
2	33%	37%	24%	29%	42%	45%
3	39%	49%	32%	43%	48%	54%
4	47%	58%	40%	51%	56%	66%
5	63%	70%	59%	66%	69%	74%
Dakar						
1	46%	51%	40%	45%	52%	58%
2	54%	62%	48%	54%	60%	69%
3	61%	76%	55%	75%	68%	77%
4	68%	76%	65%	72%	72%	80%
5	72%	84%	67%	79%	79%	91%
Autres villes						
1	49%	59%	39%	52%	59%	65%
2	55%	58%	49%	50%	61%	67%
3	53%	67%	46%	60%	60%	75%
4	67%	71%	63%	65%	71%	76%
5	64%	73%	58%	66%	74%	81%
Rural						
1	32%	34%	20%	26%	45%	45%
2	29%	30%	20%	21%	39%	41%
3	30%	32%	21%	27%	39%	37%
4	31%	40%	23%	35%	42%	45%
5	31%	41%	23%	37%	40%	46%

Source : ESAM II ESPS, nos propres calculs.

Pourcentage des individus raccordés à l'eau et l'électricité par quintile 2001-2005.

quintile	Electricité 2001	Electricité 2005	Conex. Eau 2001	Conex. Eau 2005
National				
1	6%	9%	27%	40%
2	11%	19%	39%	47%
3	22%	39%	47%	61%
4	41%	56%	61%	71%
5	75%	80%	80%	84%
Dakar				
1	56%	80%	84%	91%
2	77%	85%	91%	94%
3	82%	94%	89%	97%
4	89%	96%	92%	96%
5	95%	98%	94%	99%
Autres villes				
1	27%	52%	50%	64%
2	41%	61%	64%	71%
3	53%	70%	66%	79%
4	68%	79%	78%	83%
5	77%	87%	79%	83%
Rural				
1	4%	5%	24%	36%
2	7%	6%	28%	40%
3	7%	12%	36%	44%
4	9%	18%	35%	46%
5	9%	23%	38%	47%

Source : ESAM II ESPS, nos propres calculs.